CHASSE AUX SORCIERES AU MEXIQUE

Le Trotskysme : des idées, un programme interdits !

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ VOUS!

VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE

MARDI 28 JUIN 1966 — N° 63

Paraît toutes les deux semaines — 0,50 F

Le 28 avril, le ministère de la Justice de Mexico faisait savoir que l'arrestation de huit « agitateurs » avait permis d'étouffer « une vaste conspiration communiste patronnée par le mouvement trotskyste ».

Ce communiqué pourrait faire sourire s'il ne révélait la « chasse aux sorcières » qui est déclenchée en ce moment au Mexique.

Le ministère de la Justice de Mexico intente un procès contre ces « agitateurs » qu'il accuse de « conspiration pour renverser le gouvernement et d'association ayant pour but de violer la loi ». Deux d'entre eux, qui sont Argentins, tombent sous l'accusation de « violation de la loi d'immigration ».

Les prisonniers ont été torturés, notamment pour leur faire dire que l'un d'entre eux, Adolphe Gilly, était membre du P.O.R.

Les prisonniers mexicains, quand ils sont passés devant le juge, ont affirmé leur appartenance au P.O.R.T. (Parti ouvrier révolutionnaire trotskyste) et comment ce parti luttait effectivement pour de meilleurs salaires pour les ouvriers, la terre aux paysans et l'expropriation des industries nord-américaines. Ils sont par contre revenus sur leurs déclarations, extorquées par la torture, concernant l'appartenance de Adolphe Gilly au P.O.R.

Le procès continue son cours. Aucune décision n'a été prise par le juge lors de la première audience. Il n'y a aucune charge précise retenue contre eux, car le procès n'a aucune assise légale. Il n'y a aucune loi au Mexique qui interdise le parti communiste ou le parti trotskyste, ou l'appartenance à une organisation internationale.

C'est en ce sens que ce procès apparaît comme une manœuvre politique devant servir à intimider tout ce qui, dans le pays, pourrait être qualifié de « communiste » ou de « trotskyste ».

C'est que, dans le pays de Zapata et de Pancho Villa, le mécontentement est grand, tant chez les ouvriers que chez les paysans ou les intellectuels.

D'importantes grèves ont lieu, notamment celle des électriciens. Dans plusieurs Etats, les paysans réoccupent « illégalement » les terres d'où ils ont été chassés. A l'Université de Mexico, la jeunesse estudiantine manifeste son opposition d'une façon très radicale : en mars-avril, 43 jours de grève. Le jour de la visite de Johnson : occupation de la station radio de l'Université pour couper les émissions et lancer auparavant sur les ondes des slogans hostiles à Johnson ; occupation du rectorat jusqu'à ce que le recteur démissionne ; occupation des écoles par les lycéens. Il était nécessaire sans doute, pour le gouvernement, de faire un exemple. Comme il n'a pas le courage de s'attaquer directement à ce qui est trop explosif, il s'en prend aux « trotskystes » et s'attaque à des idées et à un programme.

⁂

Avec ce procès le gouvernement mexicain tente également de servir ses amis guatémaltèques et ceux d'Amérique latine dont l'existence est mise en danger par les mouvements révolutionnaires existants.

C'est ce qui ressort de l'arrestation d'Adolphe Gilly. Gilly, révolutionnaire argentin, n'est pas membre du P.O.R.T. et ne s'en réclame pas. Mais il est connu pour avoir écrit dans la revue américaine « Monthly Review » des articles en faveur de la révolution cubaine et du M.R. 13 du Guatemala.

Or le Mexique, « terre d'asile » pour les réfugiés politiques, s'est transformé en rabatteur au service du dictateur Peralta Azurdia et de l'impérialisme yankee.

Il est certain que Johnson a exigé du gouvernement mexicain la répression contre tous ceux qui soutiennent d'une manière quelconque le mouvement révolutionnaire guatémaltèque. Or le P.O.R.T. mexicain le soutient résolument. Adolphe Gilly aussi, par ses écrits. C'est pourquoi, dès que Gilly arriva au Mexique, il fut surveillé par la police. Arrêté le 20 avril, il fut torturé pour lui faire reconnaître qu'il était membre du P.O.R.T.

Cela peut sembler étrange au premier abord, le P.O.R.T. n'étant pas interdit et l'affiliation à ce parti n'entraînant pas la possibilité d'une inculpation.

Mais là aussi apparaît nettement le but de ces arrestations : c'est une manœuvre d'intimidation à l'adresse de tous ceux qui seraient décidés à passer à l'action.

L'« ordre » en danger utilise de telles manœuvres. Mais jamais cela ne lui a évité l'épreuve de force, lorsqu'elle était à l'ordre du jour. Avoir choisi de s'attaquer aux trotskystes parce qu'ils ne représentent encore que des idées prouve que le gouvernement mexicain, désireux de complaire à l'impérialisme yankee, veut faire un « geste », mais qu'il n'ose pas, ne peut pas s'en prendre aux masses en lutte.

Par ce geste, le gouvernement mexicain n'aboutira qu'à leur désigner le drapeau qui est le leur.

Françoise MAIGNAN

A la suite d'une malencontreuse coquille le numéro précédent de la « Voix Ouvrière » portait le n° 61 et était daté du 31 mai 1966. Il s'agissait naturellement du n° 62 daté du 14 juin 1966.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

« VOIX OUVRIERE » ne paraîtra pas en juillet et en août. Le n° 64 paraîtra le 6 septembre 1966.

EN AMERIQUE LATINE

Les staliniens à l'œuvre

LE 17 juin la police vénézuélienne arrêtait Fabricio Ojeda, un des dirigeants du M.I.R. (Mouvement de la Gauche Révolutionnaire) et un des plus farouches partisans des guerillas. Le 21, Ojeda était retrouvé pendu dans sa cellule.

Personne ne se fait d'illusion sur la vraisemblance de ce « suicide » et les journaux ont souligné, avec juste raison, le traitement quelque peu différent qui avait été réservé à Jésus Farias, Eduardo et Gustavo Machado, leaders du P.C. vénézuélien, libérés en mars dernier. Mais, à la différence d'Ojeda, les leaders staliniens étaient favorables à l'abandon de la lutte armée et au retour à la légalité. D'ailleurs, dès leur sortie de prison, ils préconisaient « l'arrêt des guerillas et l'alliance avec les éléments patriotes des forces armées nationales ». En quelque sorte, dans le conflit qui opposait « légalistes » et « maquisards », le gouvernement vénézuélien vient de prendre parti à sa manière : la liberté pour les uns, la mort pour les autres.

Et cette attitude des leaders staliniens met fin au mythe, soigneusement entretenu (y compris par des trotskystes) d'un parti communiste vénézuélien « révolutionnaire » qui, sous la poussée des masses populaires, serait devenu non seulement favorable à la lutte armée mais encore la dirigeait et l'impulsait.

Dès le 6e plenum du parti, en avril 1964, la direction critiquait les erreurs et les « excès » de la lutte armée. Le 7e plenum, en avril 1965, se prononçait pour l'abandon pur et simple de la guerilla au profit d'une lutte pour « un gouvernement de paix démocratique ». De quoi s'agissait-il exactement ? Voici la réponse que donne un responsable du P.C. vénézuélien à l'envoyé spécial du journal « Le Monde » :

« Nous avons décidé à l'unanimité de lutter dans l'immédiat pour un gouvernement de paix démocratique, même s'il se constituait sans la participation du P.C. et du M.I.R. Nous posons comme condition qu'il libère les prisonniers politiques, rétablisse la légitimité du P.C. et du M.I.R. et les libertés démocratiques, qu'il prenne des mesures contre la famine et développe l'amitié entre les peuples » (22 mars 1966).

Oubliée la réforme agraire, oubliée la lutte armée.

Le problème pour le P.C.V. n'était donc pas l'abandon de la guérilla (car cela avait été décidé depuis longtemps) mais d'entraîner à sa suite le M.I.R. dans cette décision. Car si le mouvement de guérillas continuait sans le P.C., cela risquait de compromettre la politique de « bonne volonté », de « paix démocratique » qu'il préconisait.

Un des dirigeants du M.I.R., Domingo Alberto Rangel, emprisonné, accepta de se joindre au chœur pacifiste de Farias et des frères Machado. Il fut aussitôt libéré. Restaient les irréductibles que l'on ne pouvait convaincre. La police vénézuélienne vient de résoudre le problème Ojeda ; et Douglas Bravo, guerillero passé au P.C., vient d'être suspendu de toutes ses fonctions dans le parti pour son opposition à la nouvelle ligne politique.

On ne saura peut-être jamais qui a dénoncé Ojeda à la police. Mais les circonstances de son arrestation et, jusqu'à présent, le manque de protestation de la part du P.C., laissent penser que les staliniens ne sont pas étrangers à son assassinat. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois en Amérique latine (comme ailleurs) qu'ils agissent ainsi.

En février dernier, l'ex-abbé Camilo Torres, leader des guérillas colombiennes, était lui aussi assassiné par la police. Peu de temps auparavant, les staliniens avaient nettement pris leur distance vis-à-vis de l'Armée de Libération Nationale (E. L. N.) qu'il commandait. Après sa mort, l'E.L.N. dénonça publiquement Gilberto Vieira, secrétaire du P.C., comme complice de son meurtre. Plus près de nous, fin mars, au Guatemala, trois dirigeants du Mouvement Révolutionnaire du 13 novembre, Francisco Amado, Chinto et Ismaël, étaient dénoncés aux forces de l'ordre par les staliniens du P.G.T. et exécutés.

Dans l'interview au « Monde » le dirigeant du P.C. vénézuélien dénonçait le danger de « gauche » représenté par ceux « qui avaient foi dans l'insurrection populaire ». Et c'était là le cas d'hommes comme Ojeda, Torres ou Amado. Ces hommes étaient loin d'être des marxistes. Mais ils étaient persuadés que seule la lutte des masses pourrait aboutir à une amélioration de leur condition de vie et, surtout, ils n'étaient pas prêts à arrêter cette lutte pour satisfaire les intérêts diplomatiques de quiconque. Et c'est pour cela qu'ils sont morts.

Car lorsqu'en février dernier, dans son discours de clôture de la Tricontinentale, Castro s'en prenait violemment aux « trotskystes » et aux « Chinois », il ne faisait que lancer un avertissement aux guérilleros d'Amérique latine. Tous les mouvements devaient se subordonner à la politique extérieure cubaine sinon...

Tous ceux qui n'ont pas voulu se plier à la tutelle de Fidel ont été abattus ou sont violemment dénoncés comme « agents de l'impérialisme ». Et pour les abattre, Castro s'est servi des tueurs professionnels staliniens. A la Tricontinentale, usant de son prestige, il a refait une virginité à tous les P.C. d'Amérique latine qui s'étaient complètement discrédités aux yeux des masses, puis il les a utilisés. Et, à l'encontre de ce que beaucoup ont cru, ce n'était pas les P.C. qui se rapprochaient de la « ligne cubaine », c'est la ligne cubaine qui s'identifiait avec la traditionnelle politique de trahison des P.C.

Et, là aussi, la fameuse « coexistence pacifique » n'est que l'alliance de l'impérialisme et du stalinisme contre le mouvement révolutionnaire.

Et aujourd'hui, dans toute l'Amérique latine, seul le mouvement de Yon Sosa au Guatemala semble encore garder quelque force. Mais là aussi, les guérilleros se sont aperçus que, dans la lutte armée, l'ennemi principal qu'ils rencontraient n'était pas les troupes régulières des gouvernements-valets de l'impérialisme yankee, mais les staliniens et leurs alliés « castristes » du genre de Turcios Lima.

L. STERN.

DECLARATION DE BARZEL SUR LA REUNIFICATION ALLEMANDE :

Un discours électoral de plus !

EN visite à Washington, le président du groupe parlementaire chrétien-démocrate (C.D.U.) d'Allemagne de l'Ouest, Rainer Barzel, a fait une déclaration fracassante au sujet de la réunification allemande. Reconnaissant dans une certaine mesure la légitimité du désir de l'U.R.S.S. de sauvegarder ses positions militaires en Allemagne, il a exprimé que la République fédérale doit tenir compte de ce désir en réclamant la réunification des deux Allemagnes. Alors que jusqu'ici les porte-parole allemands n'ont jamais séparé le problème de la réunification et celui de la retraite des troupes occupantes, en particulier russes, pour Barzel :

« La réunification de l'Allemagne dépend de l'accord des Soviétiques à l'autodétermination du peuple allemand. Elle ne dépend pas du fait que le dernier soldat soviétique aura ou non quitté le sol allemand. Sur le sol d'une Allemagne réunifiée, et dans le cadre d'un système de sécurité européen, il pourrait y avoir place, même pour des troupes soviétiques. »

Autrement dit, si l'U.R.S.S. accepte de « lâcher » la R.D.A., nous sommes prêts à accorder aux troupes russes le droit de stationner sur notre territoire.

Bien que de nombreux commentateurs aient trouvé le discours de Barzel positif, et en tout cas courageux, la réaction est-allemande était prévisible et ne tarda pas. Pour Ulbricht, le plan de Barzel est le futur « programme de l'impérialisme allemand » — en quoi il ne se trompait peut-être pas — et ce

● suite page 2

La journée "D'ACTION" du 14 juin

• *A Air-France (Orly-Nord)*

BELIERS OU MOUTONS DE PANURGE

Le 17 mai, une majorité d'entre nous avait participé au mouvement de grève rassemblant pour 24 heures, une majorité de la classe ouvrière. Cette journée a pu nous faire prendre conscience de notre force lorsque nous luttons tous ensemble sans distinction de profession ou de catégorie.

Bien sûr, ce n'est pas une journée comme celle-là qui pouvait faire céder le patronat. Mais après le 17 mai, il devait y avoir... le 14 juin.

Or, qu'a été le 14 juin ? Une étape supérieure de notre lutte ? Sûrement pas !

Après le 17 mai, seule la lutte générale de tous les travailleurs sur des objectifs **communs et précis** aurait pu faire « réfléchir » le patronat. Or, tout ce que les centrales nous ont proposé n'a été qu'un coup d'épée dans l'eau. Et après le 14 juin, le 17 mai a perdu toute sa valeur.

A Orly Nord, la seule chose qui nous était proposée était d'aller servir de « bélier » aux syndicats pour « enfoncer » les portes du ministère. Car voilà où veulent en venir les centrales syndicales. Elles ne conduisent pas la lutte pour permettre de vaincre. Ce qu'elles veulent c'est négocier ! C'est jouer les personnages influents de la classe ouvrière autour du tapis vert.

Les bonzes syndicaux sont autant d'avocats qui défendent leur poste devant le gouvernement et les patrons.

Mais nous n'avons que faire de tels « défenseurs » de la classe ouvrière. Les syndicats nous considèrent comme une masse de manœuvre. Ils se servent de nous pour mener leur politique conciliatrice.

D'ailleurs, à Orly peu d'ouvriers ont été dupes et les volontaires pour aller au ministère n'ont pas été nombreux. Mais que ces messieurs se méfient nous ne nous contenterons pas toujours d'adopter une attitude passive.

Le jour où nous prendrons le coup de sang, les « avocats » sauteront avec les tribunaux. ?

Alors nous saurons préparer la victoire de nos luttes.

(Extrait du n° 97 de la V.O. Air-France - Orly-Nord).

• *Au Crédit Lyonnais*

LA GREVE, POUR NOUS C'EST QUELQUE CHOSE DE SERIEUX.

Le 14 juin nous n'avons pas débrayé au siège. Les syndicats CGT et CFDT avaient jugé dans un tract commun distribué le jour même que : « la prise de conscience du personnel ne permet pas encore une telle forme d'action ». Cette forme d'action aurait été de débrayer à 17 h 30 ce qui avait été proposé dans un tract distribué la veille par la C.G.T.

Notre niveau de conscience n'est pas assez élevé ! C'est sans doute pour cela que les syndicats n'ont pas daigné nous consulter sur le plan de l'entreprise et n'ont fait que quelques « sondages » dans quelques services comme à CCAP.

Notre niveau de conscience est cependant assez élevé pour nous faire sourire devant de telles explications.

Alors que le 17 mai, sur le plan national pour une fois une action d'ensemble était envisagée — pas pour la lutte, mais pour les « négociations » — au Crédit Lyonnais les syndicats sont restés pratiquement muets. Si l'on excepte le tract diffusé à la sauvette par F.O. appelant à 24 h la veille et la réponse embrouillée des autres syndicats affichée aux panneaux syndicaux.

Que de mic-mac, que de justifications tardives et pénibles pour cacher l'incapacité et le refus des syndicats à organiser même un semblant d'action.

(Extrait du n° 99 de la V.O. Crédit Lyonnais - Paris).

LE 14 JUIN A LEVALLOIS

Le 14 juin, les Centrales syndicales nous ont invités à débrayer 3/4 d'heure, dans le cadre de la journée revendicative du secteur privé, qui faisait suite à celle du 17 mai.

Mais une fois de plus, seul Levallois fut appelé à débrayer, malgré ce que nous dirent certains délégués, prétendant que le Siège allait débrayer 1/2 heure. Et si le Siège n'a pas débrayé, ce n'est pas à cause de la passivité des employés : il n'ont pratiquement pas été consultés.

A Levallois 45 à 50 % d'entre nous ont cessé le travail à 17 heures.

A l'appel des syndicats nous nous sommes réunis dans la cour. Une motion destinée à être portée au Ministère des Finances, et reprenant les revendications a été lue et votée.

Cela a duré 5 minutes et tout le monde s'est dispersé vers le métro.

Si la moitié du Crédit Lyonnais a débrayé le 14 juin ; c'est bien qu'il existe un mécontentement. C'est aussi la preuve que lorsqu'on nous appelle tous ensemble, la moitié d'entre nous est prête à sortir.

Et la prochaine fois que nous serons en grève nous devons nous réunir dans la cour, mais cette fois pas seulement pour voter une motion, mais pour discuter et définir tous ensemble nos revendications et les moyens de les faire aboutir.

(Extrait du n° 18 de la V.O. Crédit Lyonnais - Levalois).

RECTIFICATIF

A propos de l'article sur le Crédit Lyonnais Levallois, **Erreur sur le prix de la crèche** : c'est **2,50 F** et non pas **5 F.**

C'est seulement « une partie de C.C.A.P. (C.C.A.P. Dépôts), soit une soixantaine de personne, qui déménage à Levallois et **NON PAS** tout C.C.A.P., comme écrit dans l'article.

Dans le livre et la presse

• *Chez Desfossés*

DU MEME COTE...

Vendredi, les cadres ont fait grève deux heures pour la satisfaction de leurs revendications : le paiement d'un treizième mois de salaire et la réduction du temps de travail en constituent l'essentiel.

Mermet, après avoir opposé une fin de non-recevoir au syndicat des cadres, ne se doutait pas que cette catégorie de personnel prendrait une telle attitude, car pour les patrons, il est bien évident que les cadres en tant que « privilégiés », doivent toujours se trouver dans le même camp qu'eux.

Le mouvement de vendredi, comme celui du 6 mai, dont ils étaient solidaires, tend à prouver que les cadres prennent conscience qu'ils sont du même côté de la barricade que nous. La fonction d'ingénieur ou du contremaitre a aujourd'hui considérablement évolué, la spécialisation entre autre entraîne une dépréciation de celle-ci et les cadres subissent comme nous l'exploitation patronale.

Deux heures de grève ne seront probablement pas suffisantes pour faire céder Mermet, mais néanmoins, nous devrons quant à nous affirmer notre solidarité aux cadres qui luttent contre le patron.

(Extrait du n° 141 de la V.O. Desfossés)

GROUPONS-NOUS !

Depuis plusieurs mois, le bruit court que l'imprimerie Oberthur s'adjoindrait au groupe Chaix-Desfossés. Rien n'est encore officiel.

Une chose est certaine en tout cas, c'est que le patronat, non seulement de l'imprimerie, car les banques qui contrôlent le groupe I.D.C.N. dirigent aussi d'autres secteurs industriels, centralisent les capitaux, les forces de production, pour faire face à la concurrence européenne et mondiale. C'est une bataille acharnée. C'est la loi du plus fort.

Mais en attendant, nous, ouvriers du livre, nous avons, pour faire face à un ennemi puissamment organisé, centralisé, un retard considérable du point de vue de l'organisation.

Le Syndicat du Livre lui, conserve des structures anachroniques, avec ses « sections techniques » qui servent d'excuse à ceux qui veulent paralyser la lutte des travailleurs.

A l'entreprise, nous sommes cloisonnés, isolés par le patron. Rien n'est fait pour lutter contre cela. Et pourtant, c'est l'organisation de nos forces et leur centralisation, à l'échelle d'une usine, puis à celle d'une région, d'un pays et d'un groupe de pays qui pourra éviter que dans cette énorme concentration capitaliste qui se fait, nous ne soyons dans un proche avenir, que des victimes.

• *A la NMPP*

« RENDONS A CESAR CE QUI APPARTIENT A CESAR »...

mais ne laissons pas au patron, ce qui appartient aux travailleurs

2 % d'augmentation au 1er juillet. Voilà donc la victoire que notre valeureux syndicat C.G.T. a acquis après une discussion acharnée avec la direction. Certes, toute augmentation est bonne à prendre, mais aucun d'entre nous ne se fait d'illusion. Il suffit d'un bien rapide calcul pour savoir que notre paie de juillet ne sera guère différente de celle des mois précédents et que notre niveau de vie ne sera pas changé pour autant.

Et comme nous avons déjà bénéficié d'une augmentation de 2,27 % au début de l'année nous voilà dotés de nos 4 % d'augmentation annuelle. Comme le gouvernement a fixé cette limite aux hausses de salaire et que le syndicat a borné nos revendications à cela, nous n'avons donc plus rien à espérer pour 1966.

La C.G.T. fait de la mendicité, le patron fait l'aumône et ne fait que ça. N'est-ce pas normal ? Il est vrai que si nous voulons autre chose, c'est-à-dire une augmentation qui en soit une et qui corresponde à une réelle amélioration de notre salaire, il y a un moyen : laisser le patron et nos faux représentants syndicaux à leurs discussions et leur tapis vert et entamer, nous, une véritable lutte.

Rappelons encore une fois qu'à la suite de deux débrayages, les camarades de Villette nuit ont obtenu fin février début mars une augmentation de 55 F (sur la prime), ce qui correspond à une augmentation de 6 à 7 % en moyenne.

Comme quoi 2 heures de débrayage valent encore plus que des jours entiers de parlottes.

(Extrait du n° 20 de la « V.O. » N.M.P.P.)

• VU DE NOTRE FENÊTRE

L'AVOCAT DU GENERAL

Colloque sur l'OTAN entre « socialistes » sur les ondes d'Europe N° 1 samedi dernier, avec les « camarades » Paul Henri Spaak et André Philip.

Ce dernier, socialiste de droite mais gaulliste de gauche, défendait la politique du gouvernement français et expliqua, entre autre, que de voir l'armée américaine « défendre » le Sud-Vietnam ne lui donnait pas précisément envie de la voir éventuellement « défendre » la France.

Fort juste ! Mais nous n'avons vraiment pas plus envie d'être « défendus » par les Massu et les Bigeard que l'on a vu à l'œuvre en Algérie.

Les U.S.A. n'ont pas l'exclusivité des sales guerres.

Et à moins d'être un damné hypocrite, un socialiste digne de ce nom doit d'abord critiquer sa propre armée, ses propres généreux, même quand ils ne portent leurs deux étoiles qu'à « titre temporaire ».

SANS ETRE MECHANT...

On ne peut s'empêcher de relever le fait suivant : De Gaulle quittant Orly le lundi 20 juin, son départ était précédé 48 heures plus tôt de celui d'une centaine d'envoyés spéciaux de la presse française et étrangère.

Or, les navigants d'Air France étant en grève le samedi 18 juin, c'est un avion de l'Aéroflot, compagnie soviétique, qui les a transportés.

Briseurs de grèves ?

PRECISIONS

Il est des mots qui à force d'être employés pour toutes sortes d'usage finissent par n'avoir qu'un rapport lointain avec leur éthymologie.

Pour le P.C.F., suivant les époques et les circonstances, il y a : la démocratie véritable, la démocratie réelle, la démocratie rénovée. Depuis quelques temps, une précision a été apportée.

La démocratie pour laquelle nous sommes appelés à combattre serait celle que nous avons eu en 1945.

L'époque du « Retroussez les manches », l'époque où les ouvriers du LIVRE furent traités d'hitlériens pour avoir osé faire grève pour leurs salaires.

C'était le règne des partis MRP, SFIO, PCF, avec... De Gaulle ! Merci de la précision : nous sommes prévenus.

EN BELGIQUE AUSSI, LE SYNDICAT CONTRE LES TRAVAILLEURS

Comment s'est terminée la grève des femmes d'Herstal

En mars dernier, les ouvrières de la fabrique nationale d'armes de guerre d'Herstal, près de Liège, se mettaient en grève pour obtenir l'égalité des salaires avec les ouvriers et l'application du principe « à travail égal, salaire égal ». Les confédérations syndicales chrétienne et socialiste réussirent à laisser le mouvement isolé en étranglant notamment les quelques grèves de solidarité qui avaient éclaté dans différentes usines (dont celle d'Herstal) des Ateliers de Construction Electrique de Charleroi (A.C.E.C.), entreprises employant un grand nombre de femmes.

Si la presse et la radio ont parlé de cette grève, personne, et surtout pas la presse « ouvrière » officielle, n'a relaté dans quelles conditions s'effectua la reprise, alors que les revendications des grévistes étaient loin d'être satisfaites.

Nous publions ici un article du numéro de mai de la « Voix Ouvrière », bulletin du groupe ouvrier de l'usine Cockerill-Ougree, décrivant la dernière assemblée et les méthodes qu'utilisèrent les syndicats pour faire voter la reprise du travail (malgré la similitude de nom de nos publications respectives, les camarades du groupe « Voix Ouvrière » belge ne font pas partie de notre organisation).

«La dernière assemblée des femmes de la F.N.»

AVERTIES le matin même par radio, les femmes qui avaient pu venir (1.540 sur 3.800 attendaient dehors que la réunion du comité syndical se termine. On discutait ; j'ai entendu un journaliste dire à un autre : « cette fois c'est liquidé, ils ont envoyé la grosse artillerie ». Les responsables syndicaux filtraient la foule qui entrait : « pas d'hommes ici », quelques ouvrières, influencées par les slogans et l'orientation féministes donnés à la lutte dès le début par les syndicats, la presse, les partis, se croyaient même obligées de faire de la surenchère et d'engueuler les ouvriers qui accompagnaient leur femme.

Un des caractères les plus frappants de cette dernière réunion fut sans doute le manque de dynamisme de la salle : les effets oratoires du rapporteur tombaient à plat ; ses sottises ne provoquaient pas beaucoup de colère, de coups de sifflets ni d'injures ; les applaudissements n'étaient pas très vigoureux, l' « Internationale » de la fin ne fut pas reprise par tout le monde...

« La grosse artillerie » était donc là. Lambion en tête, qui nous a fait, si l'on en croit le « Drapeau Rouge », un « magistral rapport ». Voici en quoi ça a consisté.

Lambion a commencé par noyer le poisson en parlant de mille et une choses : du ministre, de la Direction, de l'histoire de la grève, de la tâche difficile des syndicats... Il n'était pas question de la chose la plus importante : la situation et le combat des travailleuses. Puis il en est venu à ce qu'on nomme maintenant le Protocole d'accord.

Tactique de Lambion : faire oublier le contenu de la proposition ou du moins faire croire que le primordial n'était pas le contenu. Il raconta que ce qui comptait c'était d'obliger la direction à plier et de prouver au ministre que les femmes de la F.N. appréciaient son effort de conciliation.

En d'autres termes, l'important n'était pas qu'on n'obtenait que 2 F, puis 75 centimes d'augmentation et que l'égalisation entre hommes et femmes était reportée jusqu'à la saint Glinglin. Non, ce qui comptait c'était de montrer qu'on se soumettait à la Volonté Générale (qui parle par la bouche du ministre) tandis que la Direction, l'égoïste, ne s'occupait que de ses intérêts.

Exemple de ruse employée par Lambion : à un moment il glisse négligemment : « Combien de fois a-t-on vu obtenir les 100 % dans une revendication ? Jamais... »

Puis il parle d'autre chose ; puis il annonce la proposition de 2 F + 75 centimes. Alors tout heureux, il proclame : 2,75 F, ça représente 70 % de notre revendication maximum. Que pouvions-nous espérer de plus ? »

Textuellement ! Dans ces simples mots il y a une triple entourloupette :

1) on glisse sur le chiffre de 2 + 75 qui n'impressionne guère l'assistance et on parle de 70 % ; ça, c'est quelque chose...

2) ce qu'il appelle notre revendication maxima, c'est.. 3,92 francs.

3) il faut être culotté pour oser dire qu'on ne pouvait « espérer plus » ; il aurait dû le dire plus tôt, ça aurait éviter bien des malentendus, il est vrai aussi qu'il n'est pas à quelques sous près : « la plus grave erreur serait de vouloir continuer le conflit pour 25 ou 30 centimes de plus.

Tout ce discours avait été si clair qu'on ne savait plus très bien pour qui on votait : pour le ministre ? pour la reprise du travail ?

Certaines femmes s'en aperçurent et essayèrent de le dire au cours du débat trop court qui suivit. L'important pour les bonzes syndicaux était de passer le plus vite possible au vote et non d'organiser une discussion qui permettrait à toutes de réfléchir sur la proposition ministérielle... et sur la position de Lambion : mais les bonshommes étaient pressés comme si cette grève en était à une heure près. « Pourquoi est-ce qu'on ne lutte pas toutes comme au commencement ? » « On ne doit pas voter aujourd'hui... attendons la réponse des patrons. » Ces interventions pourtant brèves remuèrent la salle... Du coup Lambion ressaisit le micro pour dire : « Vous votez seulement sur la proposition du ministre, non sur la reprise du travail ».

Voilà comment on embrouille volontairement un problème : « c'est difficile à comprendre » disait une femme à côté de moi... »

« Si vous refusez de voter, c'est un signe de faiblesse », dit encore Lambion à qui, par ailleurs, les injures tiennent lieu d'arguments. Et l'on passa au vote, secret pour la première fois (ce qui montre aussi à quel point l'énergie et la volonté communes des travailleuses étaient usées par deux mois d'attente et d'isolement). On connaît les résultats du vote.

Encore quelques aspects du « magistral rapport » :

1) A propos de la DIRECTION : Lambion commença son exposé en parlant de l'intransigeance de la direction ; vers la fin il dit quelque chose qui ne plut pas et il y eut du bruit, des cris dans la salle ; pour reprendre le dessus il brandit encore la menace de l'obstination de la direction. En fait les patrons lui servaient de moyen de défense : quand il était à court d'arguments il rappelait que jamais les patrons ne cèderaient, etc. Il a eu aussi cette plaisanterie stupide : « la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Si la direction ne veut pas nous donner plus, c'est qu'elle n'a sûrement pas grand-chose à nous donner. »

2) A propos du GOUVERNEMENT : « Nous avons fait appel à un conciliateur, c'est-à-dire à un représentant du gouvernement dont le rôle est d'essayer de trouver un terrain d'entente entre les deux parties. » Mais depuis quand l'Etat est-il un organisme neutre ? représente-t-il une volonté générale ? Depuis quand les ministres ne sont-ils plus des bourgeois, chargés de défendre les intérêts de la bourgeoisie à l'intérieur et à l'extérieur du pays, d'envoyer tirer sur les ouvriers qui manifestent...

3) A propos des RELATIONS ENTRE SYNDICATS ET GREVISTES :

— Hypocrisie : « j'ose affirmer que nous avons reconnu la grève dès qu'elle a été lancée », oui, mais pour des représentants de la base c'est arriver un peu tard, et il n'y a pas de quoi se vanter.

— Mépris : « je voudrais, dans le débat qui va suivre, que vous fassiez preuve de maturité ! » (Il est plus que mûr, lui, il est pourri...)

— Bureaucratie : « C'est toujours facile de faire un conflit, mais la difficulté c'est de savoir comment il se termine. » Ce qui veut dire : arrêter le travail envers et contre tous, accepter des sacrifices pour une durée illimitée, affronter les calomnies de la presse et l'indifférence d'une bonne partie de l'opinion publique.

Bref : être ouvrier en grève c'est très facile... Mais par contre devoir discuter au tour de la table du patron ou du ministre, faire des déclarations, ne dire aux grévistes que ce que l'on veut bien leur dire, ça, c'est du travail !

4) A propos des SYNDICATS : juste une phrase du même Lambion pour prouver à ceux qui mettent toujours en doute que les syndicats sont de vrais durs et des bagarreurs... en paroles : « Nous avons dit alors au ministre qu'il ne devait pas penser qu'on aurait les femmes à l'usure, et que pour notre part nous étions prêts à mettre Liège à feu et à sang pour voir aboutir les justes revendications des ouvrières de la F.N. » On sait en effet que les syndicats n'ont reculé devant aucun moyen pour remporter la lutte et en particulier la terreur qu'ils inspirèrent à la population le jour où ils consentirent à organiser une marche sur Liège...

En terminant son rapport, juste avant le vote, Lambion trouva utile d'expliquer : « si l'on vote pour, c'est une victoire ». Sans doute craignait-il que les travailleuses ne s'en soient pas aperçues.

Le soir même, les patrons acceptaient la proposition d'accord !

CLAUDE.

LES GREVES DU PERSONNEL NAVIGANT D'AIR-FRANCE

DURANT une très longue période, le personnel navigant technique (mécaniciens de bord, radios, navigateurs) et les pilotes, ont été considérés à Air-France comme une race de seigneurs.

Choyés par la direction, respectés par l'ensemble du personnel au sol, toutes les portes leur étaient ouvertes.

Très solidaires les uns des autres, corporatistes, agissant « pour le bien de la compagnie nationale », le personnel de chaque spécialité possède son propre syndicat.

— Syndicat des navigateurs aériens français (SNAF).
— Syndicat des navigateurs aériens (SNA).
— Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL).
— Syndicat national des officiers radios de l'aviation civile (SNORAC).
— Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNAMAC).
— Syndicat des commandants du transport aérien (SCTA).
— Syndicat des officiers pilotes du transport aérien (SOPTA).

Le personnel navigant commercial (hôtesses, stewards) est groupé dans deux syndicats :

— Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC).
— Syndicat des cadres du personnel navigant commercial (SCPNC).

Cela fait 9 syndicats pour les 1 400 membres du personnel navigant. Ils se retrouvent presque tous au sein d'une même fédération (Fédération française des navigants de l'aviation civile) : FFNAC.

Pour tout ce qui concernait les salaires, les conditions de travail, ces revendications ont souvent été réglées sous la simple pression d'une menace. Mais ceci date du temps des avions à hélice, les conventionnels comme on les appelle à présent.

Aujourd'hui, le transport aérien a fortement évolué et l'apparition des avions à réacteurs (Caravelle, Bœing) a modifié profondément les conditions de travail et la technicité du personnel navigant dans son ensemble. Ceci a provoqué une vague de revendications suivie de grèves.

Dès 1958 (apparition des premières Caravelles) la direction d'A.-F., approuvée par le ministère de tutelle, signait un protocole d'accord avec les pilotes et le personnel navigant technique, excluant le personnel commercial. Ce contrat était fait pour s'assurer la passivité du personnel navigant qui, à chaque grève, portait des coups durs à l'économie de la compagnie nationale.

Pour cela, l'article 5 du contrat lui garantit « un pourcentage de variation identique à « celui constaté sur la moyenne arithmétique des rémunérations globales du personnel « au sol de référence, en cas de modification des traitements fixes ou des primes de « gestion du P.S. ou de l'octroi « à ce personnel d'une nouvelle « prime à caractère général. »

Le personnel navigant s'engageait, lui, à ne pas faire de grèves et n'avait plus qu'à attendre que le personnel au sol fasse grève et obtienne satisfaction.

Or en 1963, le personnel au sol obtenait une augmentation des salaires de 5 % avec rappel d'un an.

Et c'est là que se situe l'origine du conflit que nous connaissons aujourd'hui entre le personnel navigant et la direction d'A.-F.

La direction refusait de lui accorder l'augmentation, la considérant comme un rattrapage.

C'est donc sur ce point que les navigants ont commencé leur « action » en ayant recours tout d'abord au jugement des Prud'hommes, qui leur a donné satisfaction. On apprit là que le non-paiement du rappel était le fait d'une instruction ministérielle. C'était en avril 1964.

Par la suite, la Cour d'appel infirma ce jugement, considérant que, bien que le ministère ait sans doute méconnu en 1963 les engagements de 1958, il n'appartenait pas à une juridiction civile d'apprécier les raisons pour lesquelles un ministre ait pu se contredire.

Il faut noter que pendant toute la durée de la procédure, les navigants avaient attendu patiemment les résultats.

Mais cela ne dura pas et après 32 mois de patience, ils déclenchèrent une grève de 4 jours en novembre 1965 et déposèrent un recours auprès du Conseil d'Etat.

A la période de Pâques, il y eut à nouveau des grèves de 24 heures. Dernièrement encore, les 18 et 19 juin, il y eut une nouvelle grève de 48 heures.

A ces grèves, le personnel commercial, non lié avec le protocole, y participa par solidarité avec les autres membres.

Mais ces grèves n'eurent jamais lieu avec celles du personnel au sol les 30 mars et 17 mai. Pourtant, le 17 mai, le personnel navigant avait déposé un préavis de grève après l'intervention des syndicats du personnel au sol. Or, le 16 au soir, il retirait son ordre de grève, ce qui entraînait quand même de fortes perturbations par suite de l'annulation des vols.

Le personnel au sol, qui n'apprit la nouvelle que le lendemain, fut déçu. Aujourd'hui, il considère le personnel navigant comme des gens « à part » et ne se préoccupe que très peu de leur grève, convaincu qu'il ne luttera jamais que pour ses propres intérêts.

La presse, la radio, ont parlé des salaires élevés de cette catégorie. En vérité, sur 1 400 membres, une centaine ont un salaire mensuel de l'ordre du million d'anciens francs, alors qu'une hôtesse gagne 150 000 à 200 000 anciens francs environ.

Chaque grève de 24 heures fait perdre 1 milliard d'anciens francs environ à la compagnie. D'autre part, les services commerciaux ont remarqué que chaque annonce de grève de cette branche provoque une baisse dans la vente des billets.

La direction en est consciente, mais ne cède pas. Le règlement du conflit dépend maintenant du gouvernement.

La menace de recruter ailleurs du personnel navigant n'a pas eu de prise car sur le marché national, et même international, l'appel d'offre est très supérieur à la demande, et la formation de pilotes qualifiés demande des délais et un investissement très important. Même l'armée n'est pas en mesure de fournir dans des délais rapides ce potentiel de « briseurs de grèves ».

A l'heure actuelle, le personnel navigant vient à nouveau d'engager de nouvelles négociations avec la direction et le ministère. Le samedi 25 juin on apprenait qu'un accord était intervenu entre les représentants du ministère de l'équipement et du secrétaire d'Etat aux transports et ceux de l'ensemble du personnel navigant.

Dans cet accord, les syndicats du personnel navigant s'engagent à « attendre et respecter » la décision du Conseil d'Etat, quelle qu'elle soit, en échange d'une augmentation de 2,35 % des salaires (au lieu de 5 %) avec effet rétroactif depuis 1963.

Apparemment cet accord met donc fin au conflit qui opposait depuis trois ans le personnel navigant d'Air-France à la direction de cette société.

Apparemment, car l'accord de 1958 était déjà destiné à rendre impossible tout conflit de ce genre.

Alors...

Jean MESSER.

Comme nous l'indiquons par ailleurs, « VOIX OUVRIERE » ne paraîtra pas en juillet et en août. Cependant, les bulletins ronéotypés d'entreprises continueront à paraître en juillet, à l'exception bien entendu des entreprises qui ferment.

Comme dans chacune de nos dernières parutions nous présentons aujourd'hui une entreprise, l'URBAINE ET LA SEINE, où nos camarades animent depuis peu une nouvelle « VOIX OUVRIERE » d'entreprise

Nous avons eu ainsi l'occasion de présenter depuis quatre mois : BRONZAVIA à Courbevoie (n° 55), SUD-AVIATION à Courbevoie (n° 56), KODAK à Vincennes (n° 57), RENAULT à Flins (n° 59), RHODIACETA à Vaise (n° 60), la FOSSE DECHY-SAINT-RENE dans le Douaisis (n° 61), le CREDIT LYONNAIS services généraux « décentralisés » de Levallois et la S.F.A. (INDENOR) de Dijon (n° 62)

On peut en juger : le nombre des entreprises où sont publiés des bulletins « VOIX OUVRIERE » va croissant. Mais la publication d'une VOIX OUVRIERE » dans une entreprise quelconque ne signifie pas que les travailleurs qui l'animent ont, pour autant, renversé le rapport des forces, au sein de l'entreprise considérée, entre les révolutionnaires et le poids des appareils syndicaux, ou la puissance patronale si elle s'exerce sans leur intermédiaire. Non, de ce point de vue la publication d'une « VOIX OUVRIERE » ne change rien. Cette publication signifie seulement que des travailleurs de l'entreprise ont commencé à faire leur ce petit bulletin, qu'ils se réunissent pour décider de ce qui paraîtra, qu'ils cherchent à exprimer pour l'ensemble de leurs camarades de travail le point de vue des révolutionnaires sur tous les faits de l'exploitation quotidienne et de la vie politique, qu'ils se préoccupent de sa régularité(tous les quinze jours cela revient plus vite qu'on ne croit), de sa diffusion, au point parfois de le diffuser eux-mêmes devant l'entreprise malgré les licenciements que cela a déjà valu à plusieurs de nos camarades. C'est peu mais c'est énorme étant donné l'état de désorganisation actuelle de la classe ouvrière, étant donné aussi que parmi les entreprises figurent les principales du pays et que, même dans ces entreprises, les organisations politiques ou syndicales ne réunissent pas un nombre de travailleurs du rang (c'est-à-dire ne bénéficiant pas d'heures payées pendant lesquelles ils font les réunions du syndicat... ou du P.C.F.) bien supérieur, comparé à l'influence que leur donne le monopole syndical.

Dans le cadre d'une entreprise, la création d'une « VOIX OUVRIERE » n'est donc que le début du combat. Combat au cours duquel se formeront, s'aguerriront des travailleurs, des militants, susceptibles de donner naissance au parti ouvrier révolutionnaire qui fait tragiquement défaut depuis des décennies.

En même temps il s'agit de faire connaître à *l'ensemble* des travailleurs les idées révolutionnaires, en les leur faisant vérifier dans la pratique quotidienne. C'est le contre-pied de la méthode qui consiste à ne s'adresser qu'aux membres des appareils syndicaux pour les « influencer », ou à essayer les uns après les autres tous les raccourcis possibles, raccourcis qui ne conduisent qu'à renoncer à s'adresser aux forces vives de la classe ouvrière.

A l'heure actuelle il existe plus de cinquante « VOIX OUVRIERE » d'entreprise. Chacune paraît toutes les deux semaines ; environ une moitié paraissent la semaine ou paraît « VOIX OUVRIERE » imprimée, et l'autre moitié la semaine suivante.

Bien entendu cette croissance n'est pas arithmétique. Elle n'est même pas régulière. C'est un combat. Combat contre le patronat, toujours, la police, quelquefois, et les bureaucraties syndicales et les staliniens, bien souvent.

Dans ce combat long et difficile la démoralisation est courante ; les ennemis sont nombreux et le pire c'est de les trouver dans sa propre classe au travail à côté de soi. Pendant deux ans nous nous sommes maintenus à une quarantaine de V.O. d'entreprise : chaque création correspondait sensiblement à une disparition (parfois, comme récemment la SAVIEM, pour cause de décentralisation).

Depuis un an, le bilan est largement positif. Est-ce à dire que dorénavant cette progression se poursuivra au même rythme ? C'est possible, puisque par ailleurs cela correspond à un accroissement de notre rayonnement manifesté, par exemple, par le fait que le CERCLE LEON TROTSKY de Paris réunit, chaque mois, un nombre de participants nettement en croissance par rapport à l'an dernier.

Mais comme nous le disions plus haut, il s'agit d'un combat. Et cette progression, si elle est un encouragement, n'est pas un but en soi. Elle n'existerait pas qu'elle ne serait pas nécessairement l'indice d'une stagnation. Il y a aussi des progrès qualitatifs, indices et gages de progrès futurs. D'ailleurs notre progression récente est due à de tels changement qualitatifs intervenus pendant la période précédente.

Néanmoins nous comptons dans l'année qui vient augmenter encore le nombre d'entreprises où paraissent des V.O. et faire, de la « VOIX OUVRIERE » imprimée, un hebdomadaire: Nous n'y sommes pas encore, bien sûr, mais nous comptons y arriver. Pour cela nous comptons beaucoup sur nos lecteurs, nos amis, nos camarades : il suffit que chacun de nos lecteurs actuels convainque un ami, un voisin, un camarade de travail, d'acheter lui aussi « VOIX OUVRIERE ».

EN PLEIN CŒUR DU QUARTIER DES ASSURANCES

L'urbaine et la Seine

L'URBAINE et la Seine, compagnie d'assurance contre les accidents, est une des quarante sociétés anonymes d'assurances qui furent nationalisées en juillet 1946. Les actions sont donc devenues propriété de l'Etat et la Compagnie est dirigée par un conseil d'administration composé « en parts égales » de représentants de l'Etat, des assurés, du personnel et des agents ainsi que des techniciens (le président-directeur général est nommé par le ministère des Finances). Toutefois, elle conserve son caractère commereial et son autonomie, et le personnel est régi par le même statut que les entreprises du secteur non nationalisé.

L'Urbaine et la Seine est une des plus grosses compagnies d'assurance. Son chiffre d'affaire est de l'ordre de 50 milliards d'anciens francs. L'essentiel de son portefeuille et de son activité est constitué par la branche « automobile » : 70 % environ de l'ensemble des affaires.

Son siège social est situé en plein cœur du quartier des assurances, rue Le Pelletier. Il regroupe environ 1.600 employés qui se répartissent dans deux immeubles de part et d'autre de la rue.

Comme les autres compagnies ou les grandes banques voisines, l'Urbaine emploie un grand nombre de jeunes et de femmes. Des services entiers, les archives par exemple, sont composés presque exclusivement de jeunes de 15 à 21 ans, d'autres, comme le pool dactylographique, les services administratifs, les fichiers, kardex etc., n'emploient que des femmes. Si la direction avait espéré, en opérant ainsi, disposer d'un personnel docile qui ne revendique pas, ses calculs se seraient trouvés bien faux surtout pour une Compagnie d'Assurances car lors des dernières manifestations des assurances, ce furent les jeunes et les femmes qui montrèrent le plus le dynamisme. Mais le calcul de la direction est différent. Si elle emploie cette main-d'œuvre, c'est qu'elle est meilleur marché. Un jeune de moins de 18 ans, en plus du fait qu'il est embauché à la qualification la plus basse (un archiviste touche 470,00 F de salaire de base) voit sa paye amputée par les indignes abattements d'âge « légaux » : 10 à 40 % d'amputation sur le salaire de base selon l'âge. On est loin du salaire égal pour le travail égal !

Et contre ce qu'il serait indécent d'appeler un salaire, les jeunes classent dans les sous-sols, 8 h 30 par jour, des dossiers poussiéreux dans lesquels il n'est pas rare de rencontrer des cafards et autres charmantes bestioles.

Quant aux femmes, elles ne sont pas mieux loties. Le salaire de base d'une dactylo est inférieur à 600 F pour un travail épuisant. Les pools dactylographiques, sans système de ventilation, sont de véritables étuves en été. Les dactylos y travaillent au rendement, avec deux pauses d'un quart d'heure par jour, l'écouteur perpétuellement branché à l'oreille.

Mais, de toute façon, l'ensemble des salaires de l'Urbaine est bas, car les employés masculins, pour moins désavantagés qu'ils soient, ne reçoivent pas un pactole. Un « rédacteur sinistre » (ce n'est pas une plaisanterie !), par exemple, est embauché à 560 F (niveau : études secondaires), un capacitaire en droit pour le service contentieux se verra offrir 720 F.

Après deux ou trois ans de maison, un rédacteur confirmé qui aura donné « satisfaction » pourra atteindre 680 F. A cela s'ajoute, bien sûr, les « avantages » que la direction fait miroiter à l'embauche : 13e mois en décembre, mais presque toutes les sociétés commerciales ou administratives bénéficient de cet avantage. Il y a aussi les primes, nombreuses :

Nous ne pouvons faire paraître les échos de toutes les entreprises où paraissent des « Voix Ouvrière ». Toutefois, nous en communiquons la liste complète pour que ceux qui seraient plus particulièrement intéressés par l'une d'entre elles puissent nous en faire la demande.

En voici la liste :

AERONAUTIQUE :
SNECMA Kellermann. — Paris XIIIe.
HISPANO-SUIZA. — Bois-Colombes (Seine).
SUD-AVIATION. — Courbevoie.
AUTOMOBILES :
BERLIET. — Lyon-Vénissieux.
CHAUSSON. — Gennevilliers (Seine).
CITROEN. — Usines Levallois et quai de Javel.
PANHARD. — Paris.
GENEVE. — Ivry (Seine).
PEUGEOT. — Sochaux.
RENAULT. — Billancourt, 4 bulletins correspondant à différentes sections de l'usine.
R.N.U.R. — Général.
R.N.U.R. — Bâtiment C.
R.N.U.R. — Bureaux.
R.N.U.R. — Département 37.
SFA (Indenor) — Dijon.
RENAULT. — Flins.
METALLURGIE :
Aciéries et Forges de la Loire C.A.F.L. Saint-Chamond.
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Saint-Nazaire.
Montres LIP. — Besançon.
OLIER. — Clermont-Ferrand.
NEYRPIC. — Grenoble.
BOURGOGNE ELECTRONIQUE. — Dijon.
BRONZAVIA. — Courbevoie.
CABLES DE LYON. — Lyon.
C.I.T. — Paris 15e.
Cie des COMPTEURS de Montrouge (Seine).
LA POLYMECANIQUE. — Pantin.
C.S.F. — Levallois (Seine).
THOMSON — Gennevilliers (Seine).
WESTINGHOUSE. — Sevran
CHIMIE ET CAOUTCHOUC :
KODAK. — Vincennes.
RHONE-POULENC. — Vitry (Seine)
ROUSSEL - UCLAF. — Romainville (Seine).
Raffinerie ANTAR. — Donges (Loire-Atlantique).
MICHELIN. — Clermont-Ferrand.
MICHELIN. — Bourges.
RHODIACETA. — Lyon-Vaise.
RHODIACETA — Besançon.
SERVICES ET DIVERS :
AIR-FRANCE. — Ateliers Orly-Nord (Seine).
AIR-FRANCE. — Blanqui, Paris-13e.
ASSURANCES GENERALES. — Siège Paris.
ASSURANCES GENERALES. — Drouot
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. — Rue Viala, Paris 15e.
CHEMINOTS. — Générale.
Imprimerie DESFOSSES. — Issy-les-Moulineaux.
CREDIT LYONNAIS. — Siège central Paris.
CREDIT LYONNAIS. — Levallois.
CAISSE REGIONALE DE SECURITE SOCIALE PARISIENNE. — Rue de Flandre, Paris.
NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE — Paris
QUAIS et DOCKS. — Marseille.
URBAINE ET LA SEINE. — Paris.
MINES. — Bassin du Douaisis - Mine d'Aniche.

EXTRAITS DE LA V.O.
L'Urbaine et la Seine

Pas de travail au rabais

La direction vient de décider d'augmenter le personnel des services contentieux titulaire de la licence en droit. Pour elle, c'est une tentative de retenir les employés qui, particulièrement dans ces services, démissionnent et vont chercher une meilleure paie ailleurs. Si la direction s'est décidée à lâcher à certains une augmentation substantielle, c'est qu'elle y était obligée sous peine de voir partir petit à petit son personnel qualifié.

Mais si, du jour au lendemain, elle concède à certains camarades, c'est donc que jusqu'à présent elle les employait au rabais.

Mais ce n'est pas particulier aux employés du contentieux, nous sommes tous dans la même situation.

Aussi nous avons tout intérêt à faire sentir à la direction que si elle veut notre travail, il faut aussi qu'elle y mette le prix.

Un exemple à suivre

Nous venons de passer une période où le soleil était présent tous les jours dans le ciel de Paris. Un soleil très chaud qui réjouissait ceux qui allaient partir en vacances.

Mais pour ceux qui restent au travail, et ils sont nombreux, il n'en est pas toujours de même. Dans les bureaux qui sont exposés au soleil tout ou partie de la journée, on y étouffe car il n'y a point de conditionnement d'air ou de ventilation. Si on ouvre les fenêtres, ce sont les papiers sur les bureaux qui s'envolent et, fenêtres fermées, on sue à grosses gouttes et les vêtements collent à la peau. En bref, c'est une galère que de travailler dans de telles conditions. Et avec ça nous avons encore plus de travail à assurer avec les chefs sur le dos par-dessus le marché.

Pourtant nous vivons une époque où les progrès de la technique ne cessent d'être vantés. Mais nous, travailleurs, n'en profitons guère qui avons à prendre tous les jours des moyens de transport innommables pour aller gagner mal notre vie dans des ateliers ou des bureaux où rien n'a été fait pour améliorer nos conditions de travail.

Pourtant, lorsque la direction utilise des machines comme l'ordinateur de l'A.S.S.U.M., elle lui fournit l'air conditionné car elle sait que cette machine ne supportant pas les grosses chaleurs, refuserait de travailler.

Si nous suivions l'exemple de l'ordinateur, la direction ne pourrait plus nous traiter moins qu'une machine.

Ne nous laissons pas dé-primer

Nous allons recevoir, comme les autres années à pareille époque, en plus de la paie la prime de bilan dont le montant n'a pratiquement pas varié par rapport à l'année dernière. Cette prime calculée en pourcentage, ce qui, comme chacun sait, favorise les plus hauts salaires, les employés qui n'ont pas un an de maison (une partie assez importante du personnel) devront s'en passer.

De plus, elle n'a rien de sûr, étant donné que la direction laisse planer le doute quelques mois avant en menaçant de la diminuer. C'est ce qui fait dire à nos syndicats que si elle n'a pas été diminuée c'est grâce à nos actions revendicatives.

Pour nous, cette prime fait partie intégrante de nos salaires car nous comptons dessus en particulier pour nos vacances.

Et pour que la direction ne puisse plus exercer ce chantage, il faut que toutes les sommes qu'elle nous verse sous forme de prime constituent des éléments sûrs de notre salaire.

prime d'assiduité trimes-elle (50 F pour un rédac-r) ; hiérarchisée elle est su-le à des amputations pour ience ou retard ; une prime vacances (230 F cette année) yable en juin ; une prime de an que ne touchent que les ulaires, c'est-à-dire les em-yés ayant plus d'un an d'an-nneté et qui se monte à F de fixe plus 25 % du sa-re mensuel, mais en fin de npte ces avantages, si impor-its qu'ils aient l'air, ne per-ttent d'avoir des salaires dé-its que deux fois par an : en n et en décembre, lorsqu'on iche les primes en question.

D'ailleurs, l'ensemble des sa-res et des primes enumérés lessus, y compris le 13e mois, outissent lorsqu'on se trouve is les meilleures conditions is d'absences, retards ou grè-) pour un rédacteur confir-à un salaire mensuel moyen nviron 900 F, retenues et co-ations déduites (salaire dit posable !).

e personnel de l'Urbaine et Seine est relativement fluc-nt, une partie des employés nt chercher dans les Comna-es étrangères ou les cabinets courtage de meilleurs salai-.

Et pourtant, la direction ne lasse pas de répéter que venir, à l'Urbaine, est à nous. es différents échelons de la rarchie vous sont ouverts, is pouvez y accéder par vos litudes, votre culture géné-e, la qualité de votre travail une formation profession-le continue. » Mais notre motion dépend avant tout notre aptitude à nous mon-r dociles, disciplinés, à accep-sans rechigner de venir le r ou le samedi finir le tra-l « pour les besoins du ser-e ». C'est cela faire preuve de conscience professionnelle ».

Si les jeunes de moins de ans vont obligatoirement sui-les cours de l'Ecole Natio-le d'Assurances, ils n'y reçoi-nt qu'un vague enseignement néral d'un niveau des plus mentaires et quelques rudi-nts concernant la profession i permettent à la compagnie d'en tirer les meilleurs profits. Quant aux examens d'assurances (C.A.P., Brevet) ils ne peuvent être passés qu'en suivant les cours du soir, après le travail. La direction et la maîtrise insistent pour que le personnel se qualifie en suivant ces cours, mais rien n'est fait pour faciliter la tâche de ceux qui voudraient les suivre. On a refusé, par exemple, d'autoriser les employés préparant la capacité en droit à sortir 1/4 d'heure plus tôt pour être à l'heure à leurs cours. Dans ces conditions, pour une minorité qui « s'accroche » (et qui ne réussit que rarement), la majorité abandonne au bout de quelques mois.

Face à cette situation, que font les organisations syndicales ?

Jusqu'à l'année dernière, les syndicats avaient toujours signé l'Accord avec la direction. Mais cette année, cette dernière n'accordant que 3,5 % d'augmentation générale, moins que les années précédentes, les syndicats ont refusé de renouveler leur signature, la direction et la Fédération refusant alors de poursuivre la discussion. A la suite de cela, les syndicats ont engagé une campagne pour la « reprise des négociations », action concernant l'ensemble des assurances, mais sans aucune coordination entre les différentes compagnies.

Cela a commencé le 15 avril. Ce jour-là, à l'Urbaine il y avait beaucoup de monde dans le hall pour écouter l'intervention des délégués C.G.T. et de la C.F.T.D., appelant à engager l'action unie pour la reprise des négociations, intervention qui fut suivie d'une manifestation dans le quartier, à laquelle se joignirent les employés d'un certain nombre de compagnies, d'autres n'étant appelées à manifester que le soir.

Puis, fin avril, une manifestation du même genre a lieu devant le siège de la Fédération patronale, avec comme mot d'ordre : « PAS DE SALAIRES INFERIEURS A 600 F » et « AUGMENTEZ NOS SALAIRES » ou « DES SOUS CHARLOT » ; manifestation qui rassemble de nombreux jeunes qui lui donnent un tour folklorique qu'encouragent les syndicats.

Mais la discussion ne reprend pas, la Fédération patronale reste sur ses positions. Le 11 mai, les syndicats organisent un nouveau mouvement qui dans leur esprit constitue « un coup plus fort », et ce jour-là presque toutes les compagnies sont appelées à manifester. Ce matin-là, il y a 10.000 employés d'assurances dans la rue. Et les syndicats ont du mal à faire reprendre aux manifestants le chemin du bureau et, jusqu'à 11 heures, les groupes continuent à manifester tout autour des immeubles des compagnies, les délégués allant chercher les employés dans la rue les uns après les autres.

Le succès et le dynamisme de ces manifestations montraient assez le mécontentement des travailleurs de la profession, mais les syndicats allaient faire tourner court l'action. Le 17 mai, une semaine après la manifestation des assurances, les syndicats organisent un référendum qui donne 66 % du personnel favorable à la grève : les délégués demandent alors à chacun de rester chez soi, mais n'appellent pas à la participation à la manifestation de la Bastille.

Le 16 juin, une communication des délégués annonça qu'ils allaient être reçus par la Fédération patronale et que les « discussions » allaient « reprendre ». Grande victoire !

Et pour conclure, ils annonçaient que la direction... n'avait pas diminué la prime de bilan comme elle avait menacé de le faire.

Le dialogue était rétabli ! Il ne peut rien sortir de valable de ces discussions, chacun le sait, mais c'est tout ce que voulaient les syndicats. Mais, pour l'ensemble des travailleurs de l'Urbaine et la Seine ainsi que pour tous les employés, tous les problèmes restent posés dans les mêmes termes qu'au début des mouvements, car le « dialogue » syndicat-direction n'a pas de vertu magique.

DANS LES ENTREPRISES

L'ANNIVERSAIRE DE 1936

Quand le drapeau rouge flottait sur Saint-Chamond

UN lecteur nous a reproché, à propos du dernier éditorial, de parler longuement des mouvements de juin 1936 sans même mentionner les grèves qui eurent lieu à Saint-Chamond, alors que c'est là qu'éclatèrent les premiers mouvements.

C'est en partie exact si l'on considère que les grands mouvements de novembre 1935 des Aciéries de la Marine de Saint-Chamond (actuellement CAFL) furent le prélude des mouvements bien plus importants qui eurent lieu en juin 1936 dans la même usine.

Le 15 novembre 1935, 3.000 ouvriers des Aciéries (sur les 4.500 que l'usine contenait) avaient voté la grève, revendiquant des augmentations de salaires, une organisation plus rationnelle du travail, un salaire majoré pour les heures supplémentaires, la garantie du salaire de base et la suppression des brimades. Ils obtinrent des promesses. La direction s'engageait à reconnaître les délégués ouvriers, à établir un nouveau barème pour le paiement des heures supplémentaires et à améliorer le classement du personnel. La grève avait duré une semaine.

Mais ce n'est que six mois plus tard, le 16 juin 1936, que les 4.500 ouvriers des Aciéries de la Marine de St-Chamond allaient s'installer à nouveau dans une grève importante qui devait durer 45 jours.

Les causes du conflit étaient nombreuses. L'accord intervenu en novembre 1935 sur les salaires était dans la plupart des cas resté lettre morte ; des heures supplémentaires étaient, dans la plupart des cas, imposées aux ouvriers alors que le chômage persistait dans la région. Dans certains ateliers, des ouvriers qui ne faisaient pas au moins 56 heures par semaine étaient menacés de sanctions ; dans d'autres, on déclassait des professionnels sous prétexte qu'il n'y avait pas de travail.

La grève se déroula dans le calme. Les ouvriers occupaient les usines ; les grévistes participaient chaque jour à des manifestations dans la rue et à des réunions publiques ; des fêtes étaient organisées pour les distraire ; de nombreux camions de vivres leur arrivaient de Saint-Etienne jusqu'au 2 août où un accord fut signé entre la direction et le comité de grève.

(Extrait du n° 69 de la V.O. C.A.F.L.)

DANS LES MINES

MISE AU POINT

Dans un tract de la C.G.T. diffusé à la fosse, celle-ci s'en prend à « Voix Ouvrière » et à notre camarade Guénégan.

D'après ce tract, nous nous serions contredits en ayant reproché à la C.G.T., le 17 mai, de ne nous avoir appellés qu'à un quart d'heure de grève, ce qui nous avait amenés à poser la question : « Nous prend-on pour des imbéciles ? »

Les rédacteurs du tract de la C.G.T. s'appuient sur notre journal de la quinzaine précédente où nous disions : « dans certains secteurs, les ouvriers hésiteront à s'arrêter 24 heures quand un système de primes anti-grèves pèse lourdement sur leur salaire ». Mais ils oublient volontairement que quelques lignes plus haut, ayant passé en revue les possibilités qui nous restaient, nous préconisions de participer quand même à ce mouvement. Ce que nous avons reproché à la C.G.T., c'est de n'avoir pas consulté les mineurs de la fosse pour prendre ses décisions.

Qu'ils demandent donc à ceux qui, involontairement, ont perdu leur journée et leurs primes, ce qu'ils en pensent.

Maintenant, quand le même tract de la C.G.T. nous accuse de « distribuer des tracts insultants pour les militants ouvriers », c'est pour cacher que les dirigeants de la C.G.T. n'admettent aucune critique de la base syndicale. Ils seraient au-dessus de tout jugement des ouvriers et même des syndiqués.

Car nos camarades sont aussi des militants syndicalistes. Mais ils militent pour un autre syndicalisme que celui des dirigeants inamovibles qui se moquent de la volonté des travailleurs. Ils militent pour un véritable syndicalisme : celui des militants ouvriers des débuts de la C.G.T., qui luttaient pour l'émancipation de la classe ouvrière, la suppression du patronat et du salariat et qui n'avaient pas peur pour réaliser leurs buts d'employer des moyens révolutionnaires.

(Extrait du n° 4 de la V.O. Mine Fosse-Dechy-St-René)

LE SALAIRE DE LA PEUR

Depuis quelques jours, la taille Wawrechain « bélier » bouge. Malgré le travail des ouvriers, il devient impossible de retenir la taille à cause du fauxtoit. Les ouvriers travaillent en insécurité permanente et fuient devant le danger plusieurs fois par jour car les bois cassent comme des allumettes. Même la voie de base bouge. Un porion a même reçu une bille sur la tête et est tombé K.O. entre deux berlines. Sans la vigilance du herscheur, les berlines lui passaient sur le corps.

Croyez-vous, Monsieur l'ingénieur, qu'il faille encore attendre de vos supérieurs l'ordre d'arrêter le mode d'exploitation (par bélier) de cette taille ?

Après notre mise en garde, nous vous tiendrons pour responsable des accidents éventuels.

Il faut ajouter à cela que nos camarades qui ont gagné jusqu'à 60 F au remontage dans cette taille-là, se retrouvent aujourd'hui avec moins de 35 F à risquer leur vie.

Sont-ils pénalisés pour la non-rentabilité de cette taille ?

(Extrait du n° 4 de la « V.O. » Mines Fosse Dechy-Saint-René.)

Tu trouves la « V. O. » trop petite ?
Nous aussi.
Elle ne vivra...
Elle ne grandira...
que grâce à ton soutien

L'enseignement technique... fabrique d'O.S.

QU'EST-CE QU'UN O.S. ?

Il y a, chez Citroën, par exemple, un minimum de 2.000 contrôleurs O.S.

Le contrôleur O.S. est un homme qui vérifie les cotes d'une pièce bien déterminée.. Pour cela, il a devant lui une série de comparateurs, de fers et de tampons. Ces instruments sont régulièrement relevés par le personnel de la métrologie qui change l'outillage défectueux.

Le nouveau contrôleur passe huit jours dans une sorte d'école où on évite soigneusement de lui parler de pied à coulisse. Puis, un moniteur lui montre, pendant une heure l'utilisation de l'outillage de contrôle, sur une bielle par exemple.

Ensuite ce contrôleur O.S. vérifie des bielles pendant six mois ou vingt ans.

O.S., CONDITION DEFINITIVE ?

Que doit donc savoir un contrôleur P1 ? Il doit pouvoir utiliser le pied à coulisse, le palmer, la boîte de cales Johannson, et avoir quelques notions du système international des tolérances.

Un O.S. pourrait-il passer facilement P1 ?

En cinq heures de cours du soir, la quasi-totalité des contrôleurs O.S. de Citroën pourrait savoir tout ce qu'il faut pour être P1.

Cette promotion sociale ne serait-elle pas souhaitable et nécessaire ? Ce serait une petite catastrophe pour Citroën. Tous ces hommes exigeraient avec force une augmentation de salaire liée au titre de P1. Or, Citroën a besoin d'O.S. et pas de P1.

Cependant, un O.S. ne peut-il demander à passer P1 ?

C'est vrai dans la bibliothèque rose du vieux syndicalisme. Dans les faits, la hiérarchie Citroën ne veut absolument pas savoir en quoi consiste le programme du P1. Un O.S. a autant de chances de passer P1 qu'un serf du moyen-âge avait de chances de devenir chevalier.

Ne serait-ce pas une bonne action que de distribuer un tract indiquant aux O.S. le programme de P1 et proposant la création d'un cours du soir ?

Effectivement, Citroën déchaînerait sûrement ses dévoués policiers contre les distributeurs d'un tel tract subversif.

Ce serait d'ailleurs dans la logique du vieux syndicalisme attaché aux notions de P1, P2, P3, etc., que d'organiser de tels cours et distribuer de tels tracts. Le fait que les directions syndicales n'en fassent rien prouve qu'elles ne croient même pas à tout un fatras dont elles font, par ailleurs état pour tenter de justifier les demandes d'augmentation de salaire hiérarchisées.

MAIS... COMMENT DONC FABRIQUE-T-ON LES O.S ?

On commence par laisser à la porte des collèges d'enseignement technique des centaines de milliers de jeunes.

Bien entendu, pour le confort intellectuel des citoyens satisfaits, on s'arrange pour que les nouvelles générations fassent, par exemple, de plus en plus de fautes d'orthographe et se présentent à un examen d'entrée minutieux sur ce chapitre.

Le cœur en paix, on peut ainsi recevoir seulement le nombre de sujets « valables » qui, heureuse coïncidence, correspond avec le nombre de places disponibles dans les collèges.

A la vérité, tous ceux qui connaissent leur histoire ou qui ont lu des numéros de « l'Humanité » (d'avant que Thorez ne nous redonne la « Marseillaise ») savent fort bien que l'école connut un grand essor, le jour où la bourgeoisie considéra qu'elle avait besoin d'ouvriers avec un minimum d'instruction. Aujourd'hui, cette même bourgeoisie a besoin de millions d'O.S., et pour cela, il lui faut supprimer l'instruction des jeunes.

Cette affirmation peut sembler catégorique, mais celui qui lit les études techniques effectuées sur la question aux U.S.A. apprend que le noir venu des Etats du Sud s'adapte beaucoup mieux à la chaîne de chez Ford que l'ouvrier qualifié.

Le noir, longtemps opprimé et très mal payé, accepte le travail de robot convenablement payé. L'ouvrier qualifié se révolte devant l'absurdité et la monotonie du nouveau travail qu'on lui demande.

Le problème est donc le suivant pour les gros patrons : il leur faut des millions d'O.S. et des O.S. qui ACCEPTENT. On obtient ce résultat en laissant des quantités de gosses à la porte des écoles.

N'Y EN A-T-IL PAS ENCORE TROP DANS LES COLLEGES ?

Si, bien entendu. Alors, que faire ? C'est assez simple. On supprime de plus en plus les C.A.P. de spécialités (fraiseur, ajusteur, tourneur, etc.) et on invente un C.A.P. pompeusement intitulé « de mécanique générale ».

Les mêmes hommes qui, pour payer moins cher un jeune, lui disaient hier : « Tu as ton C.A.P., tu as fait deux ans de fraisage, mais tu as encore tout à apprendre », lui susurrent aujourd'hui : « Trois mois de tour, trois mois d'ajustage, trois mois de fraisage, et tu pourras te débrouiller partout. Tu seras polyvalent, tu seras bon à tout. »

Demain, à l'usine, on lui dira qu'il ne sait à peu près rien et qu'il constitue le sujet idéal pour travailler comme O.S. sur une machine automatique avec un régleur derrière lui.

Ce sera vrai. Le jeune le concevra facilement et acceptera sa nouvelle condition.

CE QU'IL ACCEPTERA DE MOINS EN MOINS

Il est vrai que nous ne reviendrons pas en arrière et que nous ne diviserons pas la grosse industrie en mille entreprises artisanales.

Il faut des millions d'O.S., on peut le concevoir.

Ce que le jeune n'acceptera pas, c'est :

1° L'idée qu'il lui faudrait consacrer à un travail absurde autant d'heures que jadis à un travail sensé.

Le mécanicien de jadis pouvait dire qu'il aimait son métier et qu'il se « réalisait » en l'exerçant.

L'O.S. d'aujourd'hui ne peut décemment dire cela. Il doit se réaliser en dehors du métier sous peine de devenir une bête brute. Il doit rester le moins de temps possible dans l'usine et dénoncer à boulets rouges les sinistres idioties sur la noblesse du travail (idioties que les tauliers ne sont pas les seuls à propager).

2° Le jeune O.S. ne peut accepter la hiérarchie des salaires. L'homme qui fait les mêmes gestes pendant dix heures est deux fois plus fatigué que celui qui fait un travail diversifié pendant douze heures.

Or, aujourd'hui, à l'usine, c'est toujours l'O.S. qui reçoit les plus faibles augmentations.

Mais, pour lutter efficacement, il faut se débarrasser l'esprit des ridicules complexes sur la qualification, la responsabilité et autres foutaises que les tauliers ne sont pas, là encore, les seuls à propager.

3° Enfin, le jeune ne peut plus accepter qu'on place dans les catégories professionnelles, un signe d'infériorité devant l'expression « O.S. », tout comme si c'était une étape sur le chemin glorieux qui conduit à P3, alors qu'il s'agit d'une qualification DEFINITIVE du fait du développement de la grosse industrie capitaliste.

Ainsi, parce qu'il ne peut se sentir un être humain qu'en dehors de son travail d'usine, et parce qu'il ne peut améliorer sa condition par l'hypocrite jeu des « promotions » ouvrières, le jeune ouvrier O.S. est certainement le travailleur le plus facilement accessible à l'idée d'une transformation radicale des rapports sociaux et économiques dans la société.

Et ça n'est sans doute pas par hasard, si la grande masse des travailleurs O.S. ne se reconnaissent pas du tout dans les syndicats actuels.

NED.

• ÉCHOS DES ENTREPRISES •

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL :

UNE CARENCE BAPTISÉE FATALITÉ

• ***Aux Chantiers de l'Atlantique***

CARENCE BAPTISEE FATALITE

Un jeune ouvrier ajusteur du secteur moteur de l'atelier des machines N° 1 a été victime d'un grave accident dans la matinée du 9 : chute sur le dos dans une chemise de piston avec cornière pour réception et machine pneumatique pour accompagnement thoracique. Le blessé est un brillant sujet, par ses connaissances et son dynamisme qu'une maîtrise zélée ne manquait pas d'exploiter au bénéfice de Pinczon. Comme de coutume, l'enquête ne révélera rien quand elle rendra ses conclusions discrètes dans quelques semaines. Cependant :

1) la bouche de la chemise à usiner aurait dû être recouverte d'une tôle de protection ;

2) c'est le pont roulant qui aurait dû transporter la machine sur le lieu d'emploi et non pas l'ouvrier sur son dos (voir le code du travail dans la rubrique poids) ;

3) cette machine s'utilise en tandem et la victime des méthodes infernales travaillait seule au moment où l'agent de maîtrise avait requis son compagnon.

Qui se préoccupera de l'impossibilité pour ce jeune ouvrier de passer le C.A.P. de fraiseur aux épreuves du 13 juin où il avait toutes ses chances d'être classé le meilleur ? Ce sera sans doute une occasion pour les Pinczon-Gand de le payer très en-dessous de la valeur des services rendus.

(Extrait du n° 152 de la V.O. Chantiers de l'Atlantique.)

LES CADENCES C'EST L'ACCIDENT

• ***A la RNUR (Flins)***

• ***A Indénor (SFA)***

LA LUTTE CONTRE LES CADENCES

Le jeudi 16, les camarades du deuxième étage de Colomban ont débrayé 1 heure à l'arrivée du chronométreur. Ils savaient ce que cela signifiait pour eux : ils ont réagi tout de suite. Bravo !

Aux Lentillères, les travailleurs de la « normale » ont été informés par un délégué qui a pris la parole devant la porte à 13 h 45. A l'atelier, ça discutait et il aurait peut-être suffit d'un peu d'organisation pour que les gars sortent. Dans ce cas, cette grève serait arrivée après le passage des chronos, chez nous, mais elle nous aurait permis de nous réunir, de discuter, d'envisager ensemble les façons de résister aux cadences.

D'ailleurs, comment décider et lutter ensemble, sans se réunir au préalable pour discuter ?

Les syndicats feraient mieux d'organiser des réunions de tous les travailleurs (par atelier, secteur, ou générale, selon les nécessités), au lieu d'intervenir après l'action — 4 tracts après l'arrêt de travail à Colomban. Dans ces tracts, ils se contentent de descendre en flammes un chef d'atelier (alors que ce n'est pas d'aujourd'hui que celui-ci nous fait suer...) et de nous conseiller « d'agir », de « passer à l'action ». Cela se discute et se décide, l'action, par ceux qui la mènent, c'est-à-dire par nous tous, en réunion.

Aux Lentillères, les équipes n'étaient pas au courant de la prise de parole de 13 h 45 ; et à Colomban même, les travailleurs du rez-de-chaussée n'ont appris la grève que l'après-midi.

Si les syndicats ne peuvent, ou ne veulent pas organiser de réunion, ils doivent au moins informer rapidement tout le monde de ce qui se passe dans l'usine.

(Extrait de la V.O. S.F.A. - Dijon n° 2)

QUE FEREZ-VOUS DEMAIN ?

La bestialité de la maîtrise vient de faire une nouvelle victime : un jeune de 18 ans, astreint à suivre une cadence scandaleuse au sortir du collège n'a pu suivre le rythme malgré toute sa bonne volonté.

Il a été impitoyablement mis à la porte après 15 jours de travail. Prévenu seulement 1/2 heure avant la fin du travail qu'il était renvoyé, le pauvre garçon n'a pu esquisser le moindre geste de défense. Au lieu de lui donner sa chance de le faire commencer à un poste plus calme, la maîtrise a préféré sévir honteusement.

(Extrait du n° 6 de la V.O. R.N.U.R. - Flins).

Le voyage en U.R.S.S.

Editorial des Bulletins d'entreprises

De Gaulle est allé chercher en U.R.S.S. la popularité qu'il avait perdue en France et, apparemment, il a fait coup double puisqu'il l'a trouvée en U.R.S.S., et qu'en France une grande partie de la population considère ce voyage avec sympathie, bien que teintée d'ironie.

En effet, ce que chacun croit voir dans ce voyage, et cette illusion est savamment entretenue par toute la presse, c'est un geste susceptible d'éviter la guerre, ou, tout au moins, d'éviter à la France de participer à une troisième guerre mondiale.

De Gaulle paraît prendre une position intermédiaire, indépendante, il proclame, de Brest à l'Oural, que sa France n'est pas solidaire de la politique internationale des USA. Il réprouve la guerre au Vietnam (que ne l'a-t-il fait de 1946 à 1954 !).

Il est pour la reconnaissance de la Chine.

Les forces françaises se retirent de l'OTAN et de Gaulle se rend en Union soviétique se faire acclamer, justement pour cette politique.

Apparemment, de Gaulle sous entend que la France qu'il dirige ne s'associerait pas à une guerre des USA contre l'URSS. En fait il ne le dit pas, mais la chose est ainsi faite que tout le monde croit le lui entendre dire. Et de là l'idée que l'attitude actuelle du chef d'Etat de l'impérialisme français est susceptible, ou bien de faire reculer le spectre de la guerre, ou bien, au moins, de tirer l'épingle de la France du jeu mondial, et de conserver, de hauteurs très au-dessus de la mêlée, une sereine indépendance.

C'est bien là quelque chose qui va droit au cœur de la population. Pas seulement ceux qui tricolorisent pour un oui ou pour un non et qui, dans cette neutralité, voient surtout l'indépendance de leur France et, pourquoi pas, la situation enviable, matériellement, d'une neutralité française ayant des clients et amis dans les deux camps.

Non, ceux dont nous parlons et qui sont touchés, c'est ceux dont on fait les deuxièmes classes celles dont on fait les mères de héros, tous ceux et toutes celles qui triment pour le dieu Capital et les sacro-saints bénéfices de guerre.

Tous ceux-là se réjouissent même lorsqu'il ne s'agit que d'un tout petit espoir, parce que, finalement, qu'y a-t-il d'autre à faire ?

Mais en fait tout ce que de Gaulle fait dans ce domaine, c'est du cinéma. Parlant ! De Gaulle ne peut pas mener une politique internationale réellement indépendante de l'impérialisme américain. La bourgeoisie française est trop liée à la bourgeoisie U.S. pour pouvoir réellement s'en affranchir. Ligotée par toute une toile de fils économiques, juridiques, financiers ! Un tout petit exemple : La délégation française et les dirigeants russes auraient envisagé un accord pour que des fusées russes, à partir de cosmodromes russes, mettent sur orbite des satellites de télécommunications et météorologiques français. Or, toute la presse l'a dit, cet accord ne peut pas aboutir à grand chose, car les satellites français sont construits en grande partie par des procédés ou avec des pièces qui sont des brevets ou des licences U.S. Pas question de pouvoir les utiliser en U.R.S.S., les U.S.A. s'y refusant. Et dans l'état actuel de ses connaissances l'industrie française n'est pas capable de se passer pour construire des satellites des techniques louées ou achetées aux U.S.A.

Ce n'était pourtant pas grand chose comme accord. Eh bien, même cela c'est interdit à l'impérialisme français. Il n'est pas assez fort. Cela donne la mesure de l'indépendance réelle de de Gaulle.

Mais ce voyage a quand même un but. Et cette politique aussi. Et ce but c'est, en spéculant sur les désirs de paix de la majorité de la population, de faire une sorte d'Union Nationale autour de la politique extérieure de de Gaulle qui ne vise en dernière analyse qu'à défendre autant que possible les monopoles français contre les monopoles U.S. Toute sa politique d'indépendance se résume à offrir l'aide de l'Etat à la bourgeoisie française pour lui permettre de résister le mieux possible à la pression du capital américain.

Pour cela il faut que le budget de guerre aille aux bourgeois français et non par l'intermédiaire de l'armement de l'OTAN, aux bourgeois américains, et il faut aussi que la classe ouvrière se tienne tranquille pour travailler, bien travailler, sans trop revendiquer.

Le voyage en U.R.S.S. s'inscrit entièrement dans cette politique et c'est comme cela que nous devons le voir et le juger.

Voyage de Chou-en-Laï en Roumanie

APRES une semaine de séjour en Roumanie, au terme d'un voyage qui ne se voulait pas simplement d'amitié, Chou En-laï dut rentrer bredouille à Pékin. Les dirigeants roumains l'ont certes assuré de l'amitié éternelle de leur pays et lui ont servi toutes sortes « d'aimables platitudes », comme l'écrit le correspondant du « Monde », mais ce fut à peu près tout ce qu'il a obtenu et ce fut tout de même une maigre pitance pour le premier ministre chinois.

Pourtant, de nombreux commentateurs ont prévu un resserrement des liens sino-roumains au terme de ce voyage. D'autant plus que, peu de temps avant la visite, les dirigeants roumains se sont signalés par de fracassantes déclarations contre toutes sortes « d'ingérences étrangères » qui visaient manifestement l'U.R.S.S.

Etant donné l'isolement relatif de la Roumanie au sein du bloc soviétique, les Chinois semblèrent arriver en alliés virtuels au moment où il fallait.

Chou En-laï fut en effet reçu en grand ami et « Scinteia » organe du Comité central du P.C. roumain, publiant à la une le portrait du Premier chinois, ne manquait de souligner le rôle important joué par la Chine dans la lutte contre l'impérialisme et souhaiter chaleureusement le resserrement des liens entre les deux peuples.

Ce qui ne pouvait qu'encourager Chou En-laï à offrir bruyamment son soutien et son aide au « peuple roumain qui s'oppose aux tentatives de contrôle et d'immiscion de l'extérieur » et qui en défendant « l'indépendance et la souveraineté de la Roumanie, apporte une contribution à la défense des normes qui doivent présider entre pays frères et partis frères... »

Le hors-d'œuvre se révélait cependant plus consistant que le plat de résistance. Si Chou En-laï a pu faire le tour de la Roumanie, des plages de Mamaïa jusqu'aux usines ultra-modernes de Craiova sous l'applaudissement de la foule, il dut se contenter de cela. Les dirigeants roumains ont non seulement refusé de s'aligner sur la Chine, ils ont même refusé d'accorder un tant soit peu de préférence pour Pékin dans son conflit avec Moscou. En tout cas, Chou En-laï n'a pu obtenir l'appui diplomatique qu'il escomptait à Bucarest.

« Le Monde » cite un dirigeant roumain qui expliquait que son pays n'a pas envie de devenir « une seconde Albanie ». Si la Roumanie a réussi à secouer en grande partie la « protection » soviétique, ce n'est certes pas pour admettre celle des Chinois. Si au début de la « rébellion » roumaine, les commentateurs se perdaient en conjonctures sur la nature des divergences idéologiques qui ont poussé Ceausescu et consorts à prendre le large par rapport à Moscou, si on donnait alors à l'influence idéologique des Chinois une large part dans cette évolution bien peu sont ceux qui voudraient se ridiculiser aujourd'hui en cherchant la clé du « cas roumain » dans une quelconque hésitation entre le révisionnisme kroutchévien et le radicalisme de Mao Tsé-toung. Le conflit sino-soviétique a été tout au plus l'occasion de la rupture de fait entre Moscou et Bucarest, et non la raison. La fin de non-recevoir donnée à Chou En-laï vaut celle donnée à Brejnev.

L'Etat roumain a réussi à rompre le lien qui lui fut imposé par la bureaucratie soviétique. Il suit maintenant une évolution naturelle, cherchant ses amis là où il trouve un intérêt propre à sa nature de classe : s'il ne dédaigne pas, sinon l'amitié, du moins l'absence d'hostilité de la Chine, ses yeux regardent en fait vers l'Occident. L'Etat roumain n'a en fait de communiste que le nom. C'est un Etat bourgeois qu'en 1945 l'armée russe a aidé à reconstruire et cet Etat, s'il est resté vingt ans sous la coupe du Kremlin, cherche à rejeter cette tutelle.

Par ailleurs, si le détachement de la Roumanie et de l'Albanie du bloc « soviétique » s'expliquent en dernier ressort par la même raison, par la nature bourgeoise de leur Etat respectif, les deux pays n'ont pas abordé les conséquences fâcheuses d'une telle séparation avec les mêmes atouts. La faible économie albanaise était complètement tributaire de l'économie soviétique. Après la rupture, il fallait une contrepartie à l'aide soviétique et cette contrepartie fut donnée par la Chine. Cette aide constituait la base de l'amitié sino-albanaise, bien plus que les vues idéologiques communes qui n'en étaient, elles aussi, que les conséquences.

De tels impératifs existent bien moins pour la Roumanie, qui a les coudées plus franches pour s'adresser directement à l'Occident, sans être obligée de chercher d'urgence en Chine la contrepartie de ce qu'elle risque de perdre du côté russe. D'ailleurs, on voit mal l'aide que peut apporter la Chine à la Roumanie, hormis les déclarations d'amitié (alors que la précédente n'était même pas capable de faire face à ses engagements à Cuba). Sans compter qu'à condition de sauvegarder et d'étendre son indépendance vis-à-vis d'elle, la Roumanie ne tient pas à attirer l'hostilité ouverte de l'U.R.S.S. L'exemple de la Yougoslavie des années 54-56 est bien tentant et la position neutre permet une politique de bascule payante aussi bien entre l'U.R.S.S. et la Chine qu'entre le bloc soviétique et l'Occident.

Aussi les Soviétiques peuvent interpréter comme ils voudront l'attitude de Ceausescu envers Chou En-laï ; même comme le signe d'une relative fidélité à leur égard ; en fait, l'affront reçu par la Chine prouve que la Roumanie ne tient pas à abandonner l'indépendance relative qu'elle vient de conquérir.

Georges KALDY

La réunification allemande

● suite de la page 1

plan « consisterait, par le biais d'élections générales, à étendre la dictature des monopoles et des généraux d'Hitler jusqu'à l'Oder ».

Ulbricht ne pouvait guère agir autrement. Car, malgré tous les aspects nouveaux dans la position de Barzel, quant au fond, elle exprime bel et bien la position classique de la République fédérale et des U.S.A.

Certes, la manière de Barzel de poser le problème semble très équitable.

« Nous posons une question — disait-il — militairement, qu'est-ce qui importe le plus à l'Union soviétique ? La zone soviétique qu'elle nomme « République démocratique allemande » ou la présence de l'armée rouge en Allemagne ? Les deux choses ne vont pas nécessairement de pair. » Sous-entendu : à chacun de faire des concessions.

En réalité, la concession serait unilatérale. Car la domination de l'U.R.S.S. sur la R.D.A. ne vient pas uniquement de la présence de l'armée rouge sur son sol, mais de l'emprise de la bureaucratie russe sur l'appareil d'Etat est-allemand. La réunification de l'Allemagne dans les conditions proposées par Barzel reviendrait en fait à réunifier l'Allemagne sous la houlette de la République fédérale, par conséquent de créer une Allemagne hostile à l'U.R.S.S.

La présence des troupes russes sur le sol de cette Allemagne réunifiée n'y changerait rien. Certes — la chose étant trop manifeste — Barzel fait miroiter un certain nombre d'autres avantages à l'U.R.S.S., en particulier la continuation des fournitures de marchandises faites par la R.D.A. Mais un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, et l'équipe dirigeante est-allemande tient autant au pouvoir que la bureaucratie russe tient à maintenir une partie de l'Allemagne sous son emprise, et à empêcher qu'une Allemagne réunifiée la menace à son flanc.

Barzel aurait été bien naïf s'il avait escompté l'acceptation de son projet par les Russes. Tel n'est certainement pas le cas. Mais avant la période électorale qui concerne plusieurs « Land », l'immobilisme du Parti Chrétien Démocrate sur le problème de la réunification est d'autant plus visible pour une population particulièrement sensible à la question que le Parti Social-démocrate vient de prendre une initiative spectaculaire en acceptant une réunion commune avec les communistes est-allemands. Même si le C.D.U., après de longues hésitations, n'a pas fait sienne l'initiative du président de son groupe parlementaire, cette initiative et la discussion qu'elle entraîna est censée prouver une certaine préoccupation au sein du Parti Chrétien Démocrate et par conséquent « payer » sur le plan électoral.

En fait, il s'agit là de part et d'autre d'une passe d'armes à blanc pour la galerie. Les « déclarations fracassantes » et les « initiatives spectaculaires » feront peut-être déplacer des voix aux élections, mais ne feront pas avancer d'un pas le problème de la réunification vers sa solution.

Car la division de l'Allemagne est à l'image de la division du monde en deux blocs et elle ne cessera qu'avec la fin de cette dernière.

Georges KALDY

• VU DE NOTRE FENÊTRE

KAMIKAZE !

La Luftwaffe fait grande consommation de chasseurs à réaction F 104, et le trust américain qui les construits fait de bonnes affaires.

Les F 104, après quelques vols sans raison apparente, ou tout au moins divulgée, s'écrasent au sol entraînant souvent la mort du pilote et parfois celle de la population habitant au point d'impact.

C'est une façon astucieuse d'assurer la production et les profits.

Mais ce n'est sans doute pas au goût de tout le monde et les pilotes allemands ont dû manifester leur mécontentement, voire refuser de piloter ces avions-suicides. « Le Monde » du 25 juin, nous apprend : « La commission de la Défense du Bundestag a adopté... à l'unanimité un projet de loi prévoyant... une augmentation de la prime d'accident qui passera de 40 000 à 80 000 marks, soit, au cours du D.M. du même jour de 48 800 à 97 600 francs actuels.

Les intérêts en jeu sont trop considérables pour que le Bundestag envisage la suppression pure et simple de ce matériel.

Et dans ce cas comme dans bien d'autres, la bourgeoisie allemande préfère payer à coup de prime la vie des pilotes plutôt que de toucher au sacro-saint profit d'un trust.

Neuf jours de grève chez CHAUSSON à Gennevilliers

LES DEBUTS DE LA GREVE

Au lendemain de la paie, le jeudi 9 juin, à quelques jours des élections de délégués, 6 peintres travaillant à la « Peugeot » (usine H) chez Chausson-Gennevilliers, décident de se mettre en grève : leur prime d'insalubrité n'avait pas été payée ; on leur avait promis une augmentation... elle avait été oubliée.

Dès 12 h. 45, la Direction riposte par le lock-out du reste de l'atelier de la peinture, de la chaîne mécanique et de la retouche mécanique. Répondant à cette provocation, les travailleurs lock-outés n'hésitent pas : dans leur majorité ils décident la grève. Certains jeunes, enthousiastes, parlent même « d'occuper », comme en 36. Le vendredi 10, les grévistes se retrouvent à l'usine et ensemble, vont demander des comptes à la Direction dans ses bureaux d'Asnières. Celle-ci refuse toute concession.

De retour à l'usine H, les grévistes, qui sont alors une centaine, décident de tenir bon. Lundi ils continueront la grève.

LES GREVISTES NOMMENT UN COMITE DE GREVE ET SE PREPARENT A ETENDRE LE MOUVEMENT

Après un lundi, durant lequel la Direction lock-outa la tôlerie et refusa toute concession, la grève prend tournure.

Le mardi matin 14 juin, à l'Assemblée générale des grévistes qui a lieu dès 7 h 30, un jeune ouvrier propose de former un Comité de grève comprenant non syndiqués et syndiqués.

Une quinzaine d'ouvriers dont quatre délégués C.G.T. « chevronnés » constituent le Comité.

L'idée du Comité de grève n'a pas été lancée par ces derniers et dès le départ du mouvement il y aura cette idée de contester aux délégués le monopole de la direction du mouvement.

C'est que les grévistes sont à leur 4e jour de grève. Celle-ci devient sérieuse et certain d'entre eux sentent qu'il va falloir se battre d'une certaine façon pour ne pas se laisser enfermer dans la grève et faire plier la Direction.

L'idée simple d'appeler les autres secteurs à se joindre à la lutte est également émise par des grévistes, surtout que l'on est le 14 juin, date retenue par les Centrales syndicales C.G.T. et C.F.D.T. pour faire de cette journée une journée d' « action ».

Les plus dynamiques préparent des pancartes qu'ils apporteront aux Assemblées générales qui doivent se tenir à l'heure du repas. Ils y inscrivent leurs revendications, pourquoi ils sont en grève et appellent les travailleurs de l'usine à « ne pas quitter l'usine sans consulter le Comité de grève ».

A ces assemblées convoquées par les syndicats pour préparer la journée nationale d' « action » du 14 juin, l'orateur C.G.T. parle beaucoup de la journée du 14 juin, mais très peu du mouvement de la mécanique.

L'après-midi les grévistes organisent un cortège conduit par leur comité de grève et parcourent les ateliers de l'usine H, s'attirant la sympathie des travailleurs pour aller ensuite déposer les revendications à la Direction de la fabrication à l'usine G.

Le soir, le comité de grève rédige un tract où il est dit .

« Pour faire céder Chausson, tous ensemble dans la lutte ».

.....

Devant ce refus (de la Direction), nous décidons de continuer la grève et appelons les camarades des autres ateliers à nous soutenir en nous rejoignant.

Nous réclamons des revendications communes pour tous;

— Pas de salaires en-dessous de la 4e colonne.

— Nous réclamons en plus le paiement du lock-out et des heures de grève.

Le Comité de grève.

Tract qui sera diffusé le lendemain.

Après l'A.G. de 7 h 30, la majorité décide d'envoyer une délégation à Asnières. Peu après, la C.G.T. propose son « aide » aux grévistes : 2 h de grève de toute l'usine pour le lendemain de 14 h 30 à 16 h 30 avec manifestation à Asnières, devant les bureaux de la Direction, et une collecte. Les travailleurs acceptent. Cette proposition est faite ensuite à la C.F.D.T. qui devant le fait accompli, accepte de « faire l'unité ».

Certains grévistes pouvaient penser, à ce moment que les syndicats ne s'opposaient pas à l'élargissement de la lutte. Pourtant il s'agit en fait pour eux, de gagner du temps, de ne pas heurter de front les grévistes, d'avoir l'air de faire quelque chose.

LE JEUDI 16 JUIN

A l'assemblée du matin un des travailleurs qui avait dès le début insisté sur la nécessité d'élargir le mouvement intervient pour rappeler les revendications et proposer d'aller avec des pancartes, à l'assemblée qui doit se tenir le midi, pour appeler les travailleurs des autres secteurs à se joindre à la lutte et à former leurs comités de grève.

L'assemblée approuve. Il y a discussion sur les slogans à inscrire. Mais l'idée de défiler dans les autres ateliers de l'usine est rejetée. Les délégués syndicaux C.G.T. sont violemment contre le fait que les grévistes se répandent dans les autres secteurs.

La matinée va être laborieuse pour les grévistes. Dans un enthousiasme très regonflant, tout le monde s'affaire et fabrique de nouvelles pancartes avec les slogans choisis.

Dès 12 h 30 une douzaine de grévistes se rendent en cortège à une assemblée des travailleurs de l'usine G et les pancartes sont très applaudies.

Alors, vers 14 h aura lieu le premier incident marquant qui va montrer quelle décision ont en réalité prise les délégués syndicaux. Un des travailleurs qui avaient fait accepter à l'assemblée des grévistes, les mots d'ordre mobilisateurs, est pris à partie sans ménagement — un délégué stalinien ira jusqu'à le traiter de flic. On l'accuse d'avoir décidé arbitrairement de faire les pancartes sans avoir consulté le Comité de grève. Les dites pancartes ont été d'ailleurs confisquées et soigneusement empilées dans l'angle du local syndical à l'abri des regards indiscrets.

Les délégués annoncent que le défilé à Asnières se fera sans les pancartes du Comité de grève et derrière une banderole de la C.G.T.

Les grévistes un peu démoralisés par ces altercations, ne comprenant pas, accepteront finalement la décision unilatérale des délégués, et c'est par petits groupes, sans les pancartes incriminées, qu'ils vont à la manifestation.

A ce rassemblement d'Asnières 1 C.G.T. et 1 C.F.D.T. se féliciteront de la réussite des 2 heures,... dans le cadre des mouvements engagés à l'échelle nationale.

Au retour, les intentions de l'appareil syndical se précisent et un délégué C.G.T. de la tôlerie demande le renouvellement du Comité de grève, Son objectif est clair : faire élire des travailleurs sous la coupe du syndicat afin de pouvoir mettre à l'écart les principaux animateurs de la grève, qui réclament l'extension du mouvement. De nouveau la manœuvre réussit la plupart des grévistes ne comprenant ces micmacs de l'appareil stalinien.

— Le vendredi, cinq travailleurs reprendront le travail.

L'APPAREIL SYNDICAL VA POUVOIR MAINTENANT ISOLER LA GREVE

Le vendredi, aux yeux de la majorité des grévistes, il est clair que la C.G.T. fera tout pour empêcher l'extension : elle organise une collecte, répartit l'argent entre les grévistes, mais ne parle plus de grève dans les autres secteurs.

Le lundi 20, deux autres ouvriers, découragés, ont repris le travail, encore que des propositions soient faites lors de l'assemblée générale des grévistes d'organiser des A.G. dans les autres secteurs. L'orateur syndical acquiescera sans donner suite.

Délégations sur délégations vont se succéder auprès de la Direction les jours suivants. Le mardi, à nouveau, des travailleurs demandent l'extension de la grève. Cette fois l'énervement est à son comble. Lors de l'A.G. du matin les délégués qui tergiversent se verront insultés ; un travailleur lancera « nous vous dénoncerons comme des traîtres ! »

La journée du mardi s'écoulera dans la nervosité générale.

Après une nouvelle réponse négative de la Direction, les discussions reprennent. Un C.F.D.T. dira : « Nous avons fait le plus possible » et bien entendu cette affirmation ne donnera satisfaction à personne.

C'est après le repas (la soupe populaire organisée par la municipalité de Gennevilliers) que les syndicats imposèrent un vote secret pour ou contre la continuation de la grève.

Le vote à main levée n'a plus cours dans les assemblées ouvrières.

Le vote donnera : 58 pour la grève ; 19 contre.

L'impasse dans laquelle était engagée la grève qui était restée isolée se manifestait par une certaine démoralisation générale. Les minoritaires refusèrent de se plier à la volonté de la majorité et annoncèrent qu'ils reprendraient de toutes façons le travail.

Les majoritaires n'eurent pas le courage d'imposer la démocratie et d'utiliser la chaussette à clous pour obliger les minoritaires à poursuivre une grève qu'eux-mêmes sentaient perdue.

Tout l'après-midi des discussions animées et parfois violentes eurent lieu ; un travailleur, syndiqué à la C.G.T. s'opposant aux manœuvres de l'appareil, fut frappé par un délégué du même syndicat.

Une nouvelle délégation est envoyée auprès de Fillod (Directeur de la fabrication).

...le mercredi la grève était terminée

...avec de vagues promesses de la Direction... qui donnerait une réponse vendredi.

QUAND LES BUREAUCRATES RETIRENT LEURS MARRONS DU FEU

Jeudi, dans un tract, la CGT va pousser le cynisme jusqu'à rejeter sur « Voix Ouvrière » la responsabilité de « l'effritement » du mouvement, reconnaissant d'ailleurs que les travailleurs au début avait débordé le syndicat et leur rappelant que « la C.G.T. avec tous ses militants a tout fait pour faire aboutir la lutte justifiée des travailleurs de la Peugeot qui ont apprécié l'importance de l'organisation syndicale. » « Apprécié » est un peu faible...

Elle termine son tract en rappelant à la Direction ses responsabilités. La C.G.T. en isolant la grève a pris les siennes, que la Direction le reconnaisse en accordant quelques miettes. Sinon à la Peugeot, comme dans le reste de l'usine d'autres grèves pourraient bien se produire, que les bureaucrates ne réussiraient peut-être pas toujours à briser.

Les leçons de cette grève, la C.G.T. n'est pas seule à les tirer. Les travailleurs de la Peugeot et de Chausson en général, pourraient très bien eux aussi les tirer. Ils sauront alors que l'essentiel est de garder du début à la fin le contrôle de leur propre mouvement et de ne pas s'en remettre à des « délégués » qui ressemblent fort à des délégués du patron et non à ceux des travailleurs.

C. GENEUF.

VOIX OUVRIERE

29, rue de Château-Landon
Paris-Xe

Abonnement 6 mois : 10 F, au nom de Maurice Schrœdt. C.C.P. Paris 9424-78.

Directeur de publication : M. SCHRŒDT

Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE DE LA PLAINE SAINT-DENIS

86, avenue du Président-Wilson
La Plaine-Saint-Denis (Seine)

Travail executé par des ouvriers syndiqués.

PERMANENCES

● **PARIS :**

Ve arrondissement : Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Monge. Métro : Cardinal-Lemoine. **tous les samedis, de 14 à 17 h.**

Xe arrondissement : au siège de VOIX OUVRIERE, le **samedi de 16 à 20 h**, 29, rue Château-Landon, Paris-10e.

XIe arrondissement : Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, Av. Philippe-Auguste, le mercredi de 17 h. 30 à 19 h. 30.

XIIIe arrondissement : Café « A l'Autobus - Chez Maxime », 117 avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, le **jeudi de 17 à 19 heures. Dernière permanence le 7 juillet.**

XVe arrondissement : Café « Au Métro », place Balard, **tous les jeudis, de 17 h. 30 à 19 heures. Dernière perm. le 7 juillet. Reprise le 8 septembre.**

XVIIIe arrondissement : Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro : Porte de Clignancourt, le **mardi de 17 h 30 à 19 heures.**

● **BANLIEUE :**

BOULOGNE-BILLANCOURT. — Café « Le Phénix », 155, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), **jeudis de 18 h à 19 h** au lieu **de 17 h 30 à 19 h.**

MONTREUIL. — « Le Tourangeau », 20, rue Galliéni (métro Croix de Chavaux), **le mercredi, de 17 à 19 heures. Dernière permanence le mercredi 6 juillet.**

LEVALLOIS - Café « Au Terminus du Métro », (angle quai Michelet-Rue A.-France), **tous les mercredis de 17 h. à 19 h.**

● **PROVINCE :**

BESANÇON : Café Grandvelle tous **les mercredis de 17 h. à 19 heures.**

BOURGES : Café « Le Penalty » Bd d'Auron, **les jeudis 30 juin et 28 juillet de 18 h à 19 h.**

CLERMONT-FERRAND : « Café de France », 22, place Delille, **les 30 juin et 28 juillet de 17 h 30 à 19 heures.**

DIJON. — Café « La Renaissance, rue Chabot-Charny, **tous les vendredis de 18 h à 19 h 30.**

GRENOBLE : « Café d'Autrans » 5, Cours Berriat, **tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h.**

— Café « Le Normandy », place Grenette, **tous les jeudis de 15 à 17 heures.**

Dernière perm. le 7 juillet.

LYON : Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), le **samedi de 17 à 20 heures.**

Café « Les Etats-Unis » 137, avenue du Professeur-Beauvisage, Lyon-8e **le mercredi, de 18 h à 19 h.**

MARSEILLE : Bar de la Treille, 15, place J.-Guesde (place d'Aix) **les jeudis 30 juin et 7 juillet de 18 h à 20 heures.**

ROUEN : Café « Le Bretagne » Place du Vieux Marché, **tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-ETIENNE : Café-Restaurant, 23, rue des Trélifleries, **les jeudis 30 juin et 28 juillet de 15 h à 16 heures.**

SAINT-CHAMOND Café « Idéal-Bar », 4, rue Gambetta, **les jeudis 30 juin et 28 juillet de 18 h à 19 heures.**

SOCHAUX : «Café de la Gare», **tous les vendredis de 13 h à 14 heures.**

TOULOUSE : « Chez Jacques », Place Arnaud Bernard (1er étage), **tous les vendredis de 18 h à 19 h 30.**

Une interruption se fera durant le mois d'août pour toutes les permanences pour lesquelles aucune indication spéciale n'est donnée. Excepté la permanence au siège qui restera ouverte.

Toutes les indications concernant les réouvertures de permanence figureront dans le n° 64 qui paraîtra le 7 septembre.